

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°284 **BIO**
PRESSE

JANVIER 2022



AGENDA

Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements.

Du 2 au 5 février 2022, sous forme numérique

Congrès agricole biodynamique

<https://www.agriculture-conference.org/fr/2022>

Les 15 et 16 février 2022, à Laval (53)

Rencontres Nationales « Agronomie et Agriculture de Conservation en Bio 2022 »

<http://www.civambio53.fr/rencontres-nationales-abc-2022/>

Le 17 février 2022, Webinaire (de 17h à 18h30)

2^{ème} controverse en ligne de l'UMT SI BIO : « Bio-diversification des systèmes : innovation ou soumission ? »

<https://www6.inrae.fr/umt-sibio/Page-d-accueil/Actualites/Bio-diversification-des-systemes-innovation-ou-soumission>

Du 21 au 23 février 2022, en ligne

Ecofruit, International Conference on Organic Fruit Growing

<https://www.ecofruit.net/>

Le 22 février 2022, Webinaire (de 10h à 12h)

Webinaire : Le tournesol en agriculture biologique

<https://www.terresinovia.fr/-/securiser-l-itinerare-technique-du-tournesol-en-ab>

Du 26 février au 6 mars 2022, à Paris (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

Du 28 février au 2 mars 2022, au Parc des Expositions de Montpellier (34)

Millésime Bio 2022 (salon physique)

<https://www.millesime-bio.com/>

Les 1^{er} et 2 mars 2022, à Paris 14^{ème} (75)

Journées Techniques Intrants en Production Végétale, organisées par l'ITAB

http://itab.asso.fr/actus/JT_PNPP_intrants_2022.php

Le 3 mars 2022, au Centre de Balandran (30)

Rencontre Technique Fruits en Agriculture Biologique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB

<https://www.ctifl.fr/Pages/Agenda/DetailsEvenement.aspx?id=596>

Les 4, 5 et 6 mars 2022, à a Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 15 au 17 mars 2022, à Angers (49)

SIVAL

<https://www.sival-angers.com/>

Du 18 au 21 mars 2022, à Paris (75)

Salon VIVRE AUTREMENT et Salon PERMAE

<https://www.salon-vivreautrement.com/>

<https://www.salon-permae.com/>

Les 23 et 24 mars 2022, à Paris (75)

Journées de Printemps 2022 de l'AFPF : « Valoriser, entretenir et assurer la pérennité des prairies »

<https://afpf-asso.fr/les-journees-de-l-afpf-2022>

Du 5 au 8 mai 2022, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

AGENDA (SUITE)

Le 24 mai 2022, en Centre-Val-de-Loire

RDV Tech&Bio Grandes cultures et légumes

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Les 1^{er} et 2 juin 2022, à Villefranche d'Allier (03)

Salon de l'herbe et des fourrages

https://www.salonherbe.com/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Newsletter%20n5%20de%202021%20-%20Novembre%202021&utm_medium=email

Le 17 juin 2022, en Ile-de-France

RDV Tech&Bio Grandes cultures

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Les 17, 18 et 19 juin 2022, dans toute la France

Journées Nationales de l'Agriculture

<https://journeesagriculture.fr/>

Le 22 juin 2022, en Occitanie

RDV Tech&Bio Arboriculture

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Les 29 et 30 juin 2022, en Normandie

RDV Tech&Bio Elevage et arboriculture

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 26 au 29 juillet 2022, à Nuremberg (Allemagne)

Salons BIOFACH et VIVANESS

<https://www.biofach.de/en>

Du 18 au 20 septembre 2022, à Lyon (69)

Salon NATEXPO 2022

<https://natexpo.com/le-salon/salon-natexpo/>

Les 21 et 22 septembre 2022, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Du 4 au 7 octobre 2022, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr/home/>

Les 7 et 8 octobre 2022, à La Foa, en Nouvelle-Calédonie

RDV Tech&Bio Agriculture Pacifique

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Les 18, 19 et 20 octobre 2022, en Région Sud

RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes (Med'Agri)

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 3 au 6 novembre 2022, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 2 au 4 décembre 2022, à Séville (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	5
Productions végétales	14
Arboriculture	14
Autres cultures	14
Contrôle des adventices	15
Grandes cultures	15
Jardinage	17
Maraîchage	17
Petits fruits	20
Plantes aromatiques et médicinales	21
Sol	21
Viticulture	22
Marché	25
Filière	25
Qualité	32
Ecologie et ruralité	34
Agriculture durable	34
Agriculture-environnement	35
Développement rural	38
Environnement	43
Vie professionnelle	44
Conversion	44
Généralités	44
Etranger	45
Formation	46
Organisation de l'Agriculture Biologique	47
Politique agricole	47
Réglementation	48
Recherche et système spécifique	49
Agriculture Biodynamique	49
Agroforesterie	50
Ressources génétiques	50
BREVES ABIODOC	52
Bulletin d'abonnement	58
Tarifs du service documentaire	58
Bon de commande	59
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	60

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr - www.abiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Benoît CROISEL

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,
Esméralda RIBEIRO, Agnès ROUSSEL, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Du miel soucieux de l'environnement

DUQUESNOIS Cindel

Emmanuel Coudert et Véronique Seguy ont repris le Gaec Les Abeilles de l'Abbaye, fondé en 1962 par le père d'Emmanuel. Cette ferme apicole, basée à Bonnefond (Haute-Loire), est en bio depuis 1982. Les deux apiculteurs nouvellement installés détiennent plus de 300 ruches, éparpillées sur 34 ha, souvent situées à plus de 1 000 mètres d'altitude. Ils ne transhument pas leurs ruches et, pour réduire leur empreinte carbone, ils positionnent leurs ruchers à moins de 10 kilomètres du siège de l'exploitation et vendent un maximum de leur production sur des marchés locaux. Comme de nombreux apiculteurs, leur récolte de miel n'a pas été bonne en 2021 : cinq à six fois moins que l'année précédente (sachant que 2020 avait été une année exceptionnelle).

MONTAGNE (LA) N ° 25/08/2021, 25/08/2021, 1 page (p. 24)
réf. 284-021

Apiculture : L'hydromel : une boisson à valoriser localement par les apicultrices ?

MONTCHER Cloé

En février 2021, une douzaine d'apicultrices se sont réunies en Haute-Loire, pour se former à la fabrication d'hydromel avec l'apiculteur bio Alexandre Sintès, du Sud de la France. L'hydromel est composé de miel, d'eau et de levures et il est légèrement alcoolisé. Alexandre Sintès s'est rapproché du monde du vin pour mieux comprendre les processus de fermentation et élaborer ses propres recettes. Dans cet article, il partage ses connaissances de l'hydromel et en détaille les étapes techniques de fabrication, en particulier l'étape de la fermentation. Un encart est consacré aux sulfites, dont l'ajout participe à la stabilisation et à la conservation du produit. Alexandre Sintès estime qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter des sulfites dans les micro-cuvées, mais il explique comment bien gérer leur éventuelle introduction dans l'hydromel.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 2 pages (p. 22-23)

réf. 284-123



Un avenir pour nos abeilles et nos apiculteurs

ALBOUY Vincent / LE CONTE Yves

Les abeilles sont malades des pesticides et du varroa, c'est un fait avéré. Mais, est-ce une fatalité ? La crise actuelle de l'apiculture est sévère, résultant de causes diverses qui s'additionnent et se renforcent les unes les autres. L'heure du simple constat est dépassée, il devient urgent d'agir collectivement en actionnant tous les leviers possibles pour tenter de surmonter cette crise. Les auteurs questionnent les pratiques apicoles et agricoles, l'environnement sanitaire et réglementaire de l'apiculture, les recherches scientifiques en cours, pour mettre en avant les solutions vertueuses permettant d'aider les abeilles à mieux vivre, se nourrir, se reproduire. Cet ouvrage détaille les pistes applicables à court ou moyen terme, comme la valorisation des souches d'abeilles locales ou naturellement tolérantes au varroa, l'amélioration de l'évaluation des nouvelles molécules phytosanitaires avant leur mise sur le marché, l'adoption de nouvelles pratiques culturales, ou encore la mise en place de mesures préventives pour empêcher l'arrivée de nouveaux prédateurs ou parasites des abeilles. Ainsi se dessinent les contours d'une apiculture durable qui sera l'apiculture du futur, si nous voulons continuer l'aventure plurimillénaire qui lie les abeilles mellifères aux humains.

2020, 168 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 284-060

ÉLEVAGE

Résultats CAP'2ER® : Elevages Agriculture Biologique - Années 2013 à 2019 ; Résultats CAP'2ER® : France - Années 2013 à 2019

INSTITUT DE L'ELEVAGE

CAP'2ER est un diagnostic environnemental qui calcule l'empreinte carbone d'une exploitation. Ces deux fiches présentent les résultats moyens obtenus dans les élevages laitiers analysés entre 2013 et 2019 : l'une synthétise les résultats moyens des élevages laitiers français (tous systèmes de production confondus), et l'autre se focalise sur les résultats obtenus par les fermes bio. Chacune de ces fiches commence par apporter des éléments de contexte, en indiquant le nombre d'exploitations diagnostiquées, ainsi que les caractéristiques d'une exploitation laitière représentative : SAU, SFP, UGB, UMO, assolement ; spécialisée dans le lait, mixte avec des bovins viande, ou en polyculture-élevage... Ces fiches présentent ensuite le bilan environnemental moyen des exploitations : nombre de personnes nourries par les produits de la ferme, quantité de carbone stocké, équivalent ha de biodiversité entretenus, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'électricité, excédent du bilan azoté, empreinte carbone nette... Ces chiffres sont ensuite détaillés, en comparant leurs valeurs moyennes aux déciles supérieurs et inférieurs des fermes enquêtées, afin de permettre à un éleveur de se situer plus facilement. Ces deux fiches permettent également de comparer l'empreinte carbone moyenne des élevages bio et conventionnels : celle des fermes bio est de 0,67 kg eq.CO2/litre lait (empreinte carbone nette), tandis que celle des fermes conventionnelles est de 0,83 kg eq.CO2/litre lait.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F259d158-3b2f-4db9-b46c-2bd13793cbbe&cHash=bb02267767f0570b3b6d1dbe12337146
2021, 2 fiches signalétiques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 284-004



Fiche technique élevage ovin : Graines germées

THIARD Agnès

L'utilisation de graines germées dans l'alimentation des ovins permet d'obtenir un aliment appétant, avec un bon équilibre énergie/protéine et un effet mécanique intéressant pour la rumination, tout en réduisant d'un tiers la consommation de grains par les animaux. La technique à suivre, pour faire germer les graines, est assez simple : elles doivent tout d'abord être trempées 24 h dans l'eau, puis être égouttées dans un bac perforé durant 48 h, avant d'être étalées sur des plateaux de germination durant 2 à 6 jours. Les graines germées peuvent ensuite être distribuées aux animaux. La germination présente l'avantage de faire évoluer de manière intéressante les valeurs alimentaires des grains : les teneurs en vitamines et en minéraux disponibles augmentent car la germination active des enzymes qui permettent d'obtenir des molécules plus petites et plus facilement assimilables. Il est possible d'utiliser des graines germées en élevage bio, à condition que la plantule ne dépasse pas 1 cm (sinon les graines sont considérées comme un fourrage hydroponique hors-sol). Cette fiche détaille les avantages et les inconvénients des graines germées, apporte des références sur leurs valeurs alimentaires, et explique, étape par étape, la méthode employée au GAEC du Pré des poiriers dans les Alpes-de-Haute-Provence.

https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/fiche_technique_graines_germees.pdf

2021, 7 p., éd. AGRIBIO 05 (Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes) / AGRIBIO 04 (Les Agriculteurs BIO des Alpes de Haute-Provence)

réf. 284-005

« Valoriser au mieux nos bêtes »

D'ALTEROCHE François

Sébastien, Benoît et Nicolas Héry, les trois associés du Gaec du Bois Joli, élèvent 115 vaches Blondes d'Aquitaine bio sur 194 ha. Leur ferme est en Loire-Atlantique, à 40 km de Nantes. Ces associés ont fait le choix de ne pas augmenter leurs volumes, mais de porter une attention particulière à la valorisation de leur production. Chaque année, ils passent une vingtaine de bovins en vente directe, soit environ une vache par mois et un veau tous les deux mois. Ils proposent trois types de colis de viande (« tradition », « découverte » et « grillade »), à des tarifs oscillant entre 13 et 15,50 €/kg, selon le type d'animal et le type de colis. Les autres animaux sont vendus à Unébio, exceptés les broutards qui sont écoulés via Bovinéo dans des circuits conventionnels. Ces broutards restent cependant assez bien valorisés (1 076 €/tête en moyenne durant l'année 2020). Comme Unébio sanctionne les carcasses de plus de 510 kg, les trois agriculteurs passent prioritairement en vente directe les vaches les plus lourdes et les moins bien conformées. Cette année, les associés ont également vendu à Unébio six jeunes femelles (non destinées à la reproduction) valorisées en veaux rosés.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 293, 01/06/2021, 2 pages (p. 28-29)

réf. 284-011



Réaliser de bons foins au GAEC le Chemin Noir

ROUSSELET Solène

Le GAEC le Chemin Noir, situé en Vendée, est conduit en agriculture biologique et repose sur un système tout herbe : les 100 vaches Charolaises de la ferme sont ainsi nourries uniquement à l'herbe. Cette ferme a fait le choix, dès les années 90, de mettre en place un système herbager. Elle est actuellement composée de 215 ha, dont 160 ha de prairies, et les vêlages s'effectuent à l'automne. Comme le foin produit sur la ferme couvre largement les besoins du troupeau, une partie de la production est vendue. La ferme réalise ainsi plusieurs types de foins destinés à différentes utilisations : le foin issu des prairies naturelles est donné aux vaches durant l'hiver, le foin plus ligneux est destiné aux génisses, celui issu de la coupe de déprimage est également distribué aux animaux, et le foin de regain est vendu (l'itinéraire technique suivi par le GAEC pour réaliser ces foins est détaillé). Les prairies temporaires sont toutes semées avec le même mélange qui convient à la fois au pâturage et à la fauche : mélange de féтуque élevée, de RGA diploïde et tétraploïde, de dactyle, de trèfle blanc, de trèfle violet et de lotier.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43972>
ATOUT TREFLE (L') N ° 101, 15/06/2021, 2 pages (p. 8-9)

réf. 284-013

L'éthologie appliquée aux animaux d'élevage

LESCHIERA Christophe

Lors d'un webinaire organisé par l'Association française des journalistes agricoles, Pauline Garcia (éleveuse de bovins Salers dans le Cantal et comportementaliste animalier) et Luc Mounier (vétérinaire en charge de la formation Bien-être/Comportement à VetAgro Sup et responsable de la chaire Bien-être animal) ont présenté les intérêts de l'éthologie pour une meilleure compréhension du comportement des animaux dans les élevages. L'éthologie peut être définie comme la « science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel ». Le comportement et le bien-être animal sont en effet deux notions fortement liées. Ainsi, le comportement des bovins, ovins, équins et autres animaux d'élevage sera influencé par l'environnement, qui doit répondre aux besoins des animaux, et par le comportement de l'éleveur. Les éleveurs sont sensibles à cette problématique, comme ils passent beaucoup de temps avec leurs animaux, mais ils n'ont pas toujours conscience qu'ils laissent des traces dans la mémoire de leurs animaux. L'éthologie est un levier pour mieux comprendre ses animaux, travailler plus en sécurité avec eux et avec davantage de plaisir.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43988>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 278, 01/05/2021, 2 pages (p. 26-27)

réf. 284-024



Lapins bio : un herbivore à contenter...

LERAY Maud

L'élevage de lapins bio est peu connu et minoritaire. Néanmoins, entre les projets d'installation et ceux de diversification, un besoin en données techniques se fait sentir, notamment sur l'alimentation. Le pâturage reste la première source d'alimentation de cet animal. Même si un lapin n'est jamais uniquement alimenté à l'herbe, les fourrages grossiers doivent représenter au moins 60 % de sa ration. En élevage biologique, il est possible de réaliser du pâturage tournant, avec des abris mobiles, ou d'utiliser des parcs fixes. La composition des prairies est un levier non négligeable pour optimiser l'apport de protéines à bas coût. Les légumineuses (luzerne, sainfoin, trèfle incarnat...) doivent avoir une place privilégiée et représenter au moins 40 % des espèces. Pour compléter l'alimentation, il est possible de fabriquer des aliments à la ferme. Dans ce cas, il faudra privilégier les graines entières, plutôt que la farine ou les céréales broyées, car le lapin est très sensible à la poussière. Pour limiter le gaspillage, les granulés doivent respecter certaines caractéristiques : 3-4 mm de diamètre, 8-10 mm de longueur et une dureté moyenne. Il est également possible de distribuer un mélange céréales-protéagineux, à condition que ce dernier soit bien équilibré.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2020/10/BCAB134.pdf>

BULLETIN CAB N ° 134, 01/10/2020, 2 pages (p. 18-19)

réf. 284-026

Des vaches heureuses et des paysans heureux... C'est la démarche HAPPY !

AUGRAIN Benjamin

Charles Quesnel est éleveur de bovins lait bio dans la Manche. C'est son vétérinaire, Thibaut Hintzy, qui lui a fait connaître la démarche HAPPY, qui vise l'optimisation du bien-être des animaux et des humains sur la ferme. Pour Charles, cet objectif s'inscrit tout simplement dans la continuité du cahier des charges bio. A partir d'un premier audit, l'éleveur est accompagné pour mettre en place des améliorations, qui peuvent aller de l'installation de bacs à eau à la prise de repos pour l'éleveur, en passant par la qualité des chemins... L'éleveur a constaté une diminution des interventions du vétérinaire et expérimenté un nouveau lien avec celui-ci. Pour le vétérinaire, cette relation de confiance est primordiale pour permettre à l'éleveur de faire de la prévention avec son troupeau. Tout le monde y trouve son compte.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/43994](http://www.abiodoc.com/boutique/43994)

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 104, 01/09/2021, 2 pages (p. 42-43)

réf. 284-049

Des méthodes simples pour travailler seul sur une ferme laitière bio : Episode 1/2

VAISSIERE Laurent

Laurent Vaissière, installé en 1997, élève seul 25 vaches laitières sur sa ferme de 31 ha, et livre 165 000 litres de lait par an à Biolait. Pour maîtriser la charge de travail et pour préserver sa qualité de vie, il a acquis une expérience dans la simplification des tâches quotidiennes. Dans cet article, il donne un premier exemple déployé sur sa ferme : nourrir des vaches laitières l'hiver en 100 % libre-service.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/43999](http://www.abiodoc.com/boutique/43999)

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 104, 01/09/2021, 2 pages (p. 46-47)

réf. 284-051

L'élevage pour l'agroécologie et une alimentation durable

CHRIKI Sghaier / OURY Marie-Pierre / HOCQUETTE Jean-François

Malgré une large gamme de services économiques, sociaux, culturels et environnementaux, l'élevage fait l'objet de questionnements complexes pour des raisons allant de préoccupations environnementales à des inquiétudes en matière de bien-être animal, en passant par le souci de la santé des Hommes. Cet ouvrage, à destination de toutes les parties prenantes concernées (éleveurs, industriels, étudiants, enseignants, décideurs publics, consommateurs et citoyens), analyse les questions liées à l'élevage, produit des connaissances permettant d'objectiver ces débats, afin de proposer des pistes de progrès, et éventuellement d'éclairer les politiques publiques. Il est scindé en deux parties : 1/ L'élevage aujourd'hui et les questionnements sociétaux : la place des produits animaux dans la nutrition humaine ; le concept de qualité d'un aliment ; les évolutions récentes des modes de consommation ; le bien-être animal ; le stress à l'abattage et la gestion des crises sanitaires ; l'élevage et l'environnement (services et impacts) ; 2/ Les perspectives d'évolution de l'élevage : l'évolution de l'élevage pour une agriculture agroécologique ; le rôle de l'agroécologie en élevage face au défi climatique ; le numérique au service d'un élevage plus durable ; les alternatives aux produits animaux (analogues végétaux, viande in vitro) ; la place des produits animaux dans une alimentation plus durable.

2020, 298 p., éd. ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

réf. 284-058



Des betteraves fourragères de retour sur le Haut Lignon : L'expérience du GAEC du Nid !

MONTCHER Cloé

En Haute-Loire, Mathieu et Etienne Valla élèvent 70 vaches laitières bio. Pour gagner en autonomie alimentaire et développer leur production laitière, le GAEC du Nid s'est lancé, en 2020, avec quelques éleveurs voisins, dans la culture de betteraves fourragères. Les éleveurs ont, au préalable, investi dans du matériel et préparé leur sol. La betterave fourragère a ensuite été semée sur 6 ha en tout, au mois de mai. Les opérations qui ont permis de récolter, en novembre, environ 40 tonnes de betteraves, sont décrites.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole32web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 32, 21/06/2021, 2 pages (p. 21-22)

réf. 284-061

Les systèmes bovins laitiers bio en Normandie : Descriptif technique de 4 cas types – Edition 2021 ; Les systèmes bovins laitiers bio en Normandie : Actualisation économique de 4 cas types en conjoncture 2020 – Edition 2021

SIMONIN Viviane / METIVIER Thierry

En Normandie, les systèmes de production des fermes laitières biologiques se diversifient, allant du système herbager économe jusqu'au système avec robot de traite et affouragement en vert et maïs. En 2021, quatre cas types représentatifs de ces systèmes normands ont été étudiés afin d'apporter des repères techniques et économiques pour le suivi des exploitations bio ou pour des études de conversion : 1 - Système prairie permanente et zéro concentré ; 2 - Système tout herbe et concentré autoproduit ; 3 - Système herbe et maïs, concentré autoproduit ; 4 - Système avec robot de traite, affouragement en vert et achat de correcteur. Deux documents ont été produits à partir de ces cas types. Le premier fournit un descriptif technique des exploitations : dimensions structurelles, conduite du troupeau et des surfaces, résultats environnementaux, repères en matière de travail et informations sur les équipements de ces fermes. Le second document présente les résultats économiques de chaque système, avec un compte de résultats, des indicateurs de performances économiques, des indicateurs technico-économiques, le calcul du coût de production et une estimation de la valeur économique dans le cadre d'une transmission.

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/toutes-les-publications/publication/actualites/4-nouveaux-cas-types-bovins-lait-bio/>

2021, 2 documents (20 p. et 26 p.), éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

réf. 284-083



Drôme : Du chevreau sous la mère en système pastoral méditerranéen

WÜRBEL Annabelle

La ferme Farigoule et Cie est basée dans le sud de la Drôme. Elle repose entièrement sur un système pastoral, avec une centaine de chèvres de race Rove conduites en agriculture biologique. Les associés de la ferme ont fait le choix d'élever les chevreaux sur place et de produire ainsi une viande de qualité. Les chèvres mettent bas fin février et restent dans les bâtiments durant cette période. Une fois les mises bas terminées, elles sortent dehors pour pâturer. Les chevreaux sont triés chaque jour afin que les plus âgés sortent avec le troupeau, et que les plus jeunes restent en bâtiment (ils sont trop petits pour suivre le troupeau). Une fois le poids de 10 kg atteint, vers l'âge d'un mois et demi ou de deux mois, les chevreaux sont amenés à l'abattoir, pour être vendus à l'export ou dans certaines grandes surfaces au moment de Pâques, en tant que chevreaux de lait. La viande n'est toutefois pas rémunérée à sa juste valeur : 3,20 €/kg vif. Dans une moindre proportion, la ferme valorise aussi quelques chevreaux lourds en vente directe (3 mois), en pré-commande via une Amap. Il serait possible de développer cette vente directe, mais le facteur limitant est l'abattoir, situé à plus d'1h30 de route. Une fois les chevreaux élevés, la saison fromagère peut démarrer.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 368, 01/01/2021, 1 page (p. 17)
réf. 284-090

Des prairies, du fromage, des vaches, de nouvelles pratiques et de nouveaux projets

FABRIÈS Lise

Pauline Herbemont est la directrice de l'exploitation agricole du Lycée agricole d'Aurillac (15), qui comporte un atelier lait de vache et un atelier viande Salers, et qui emploie 4 salariés à temps plein. L'exploitation a été convertie en bio en 2017. De nouvelles pratiques et méthodes de travail ont été mises en place : amélioration des prairies, implantation d'arbres et de haies, nouvelles façons d'alimenter les vaches... Un projet d'agroforesterie a été entrepris avec l'Unité de Formation des Apprentis (UFA) de l'établissement. Une vingtaine d'essences d'arbres à vocation fourragère ont été introduites dans les parcelles de la ferme et un pré-verger a été planté. Un pâturage tournant a permis de diminuer le gaspillage d'herbe et d'augmenter la part de lait produit à l'herbe, avec un impact positif sur la production de fromages à la ferme. Le troupeau allaitant, composé de 42 mères de race Salers, profite lui aussi du pâturage tournant... D'autres projets sont à l'étude pour renforcer encore l'autonomie.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole32web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 32, 21/06/2021, 2 pages (p. 23-24)

réf. 284-062



Groupement Vétérinaire Conventionné : Des éleveurs et éleveuses bio motivés pour se réappropriier la santé de leurs élevages

THILLAYE Thibaud

A la demande d'éleveurs, Agri Bio Ardèche accompagne un projet de Groupement Vétérinaire Conventionné (GVC). Fonctionnant avec une convention entre un groupe d'éleveurs et un cabinet vétérinaire (déjà installé ou à recruter), le GVC a pour objectifs de permettre aux éleveurs d'avoir une approche plus globale et qualitative de la santé du troupeau, en relation avec les vétérinaires, de former les éleveurs à des techniques de soins, de favoriser les soins préventifs et d'établir de nouvelles relations entre éleveurs et vétérinaires. Une cotisation annuelle remplace le paiement à l'acte, et les coûts des médicaments sont définis et inscrits dans la convention. Un service téléphonique est mis en place pour répondre aux questions des éleveurs. Marceline Peglion, du GAEC des Biquettes de la Jaubernie (07), motrice dans la création du GVC ardéchois, apporte son témoignage.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 284-070

Diversification en porcs plein air : quelques conseils pratiques pour bien gérer son alimentation

REDON Marie

Bio 63 et Haute-Loire Bio ont organisé plusieurs journées de formation avec Denis Fric, formateur vétérinaire membre du GIE Zone Verte et spécialisé dans les porcs bio et les porcs plein air. Cet article revient sur les bases de la conduite de l'alimentation des porcs, un des piliers fondamentaux du système et la principale composante du coût de production (jusqu'à 80 %). L'équilibre de la ration est particulièrement important. En fonction des besoins, il est possible, avec précaution, de moduler l'alimentation grâce à l'utilisation de céréales ou de protéagineux bruts. Un tableau relève les caractéristiques nutritionnelles des principales matières premières biologiques disponibles pour l'alimentation. Autres points-clés abordés : la distribution des aliments, la place des fourrages dans la ration, l'utilisation de co-produits disponibles sur la ferme ou à proximité (tourteaux d'huilerie, petit lait, son...).

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 2 pages (p. 20-21)

réf. 284-122



La monotraite en élevage bovins lait : Vers une nouvelle pratique du métier d'éleveur.euse

ROUMET Alexandre

En élevage laitier, la traite est traditionnellement réalisée deux fois par jour (bitraite), ce qui implique beaucoup d'astreinte. Alors que la transmission des fermes devient un enjeu primordial, et que la nouvelle génération souhaite diminuer les temps d'astreinte, la monotraite (une traite par jour) peut apporter des solutions. Elle peut s'effectuer une ou plusieurs fois par semaine, sur une période donnée ou sur toute une lactation. Il est possible de la mettre en place à tout moment (peu importe la répartition des vêlages) et sans transition. Il faut néanmoins respecter certaines conditions : partir d'une situation cellulaire saine, maîtriser les risques de mammites, utiliser une ration peu coûteuse (ex : à base d'herbe), sélectionner les animaux sur des critères adaptés (pour une monotraite au long terme). La monotraite appliquée en début de lactation va entraîner une diminution d'environ 10 % de la production de lait sur la suite de la lactation. Sur l'ensemble d'une lactation, elle va réduire en moyenne la production de 20 à 30 %, avec une augmentation significative des taux. Dominique Garnier, éleveur laitier bio des Pays de la Loire, est passé en monotraite lorsque ses deux associés sont partis en retraite. Sa production a diminué de 30 %, mais cette perte a été compensée par des taux plus élevés et une meilleure valorisation de la viande (les vaches sont en meilleur état).

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/06/BCAB137.pdf>

BULLETIN CAB N ° 137, 01/06/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 284-115

Des génisses sous la mère : Ce n'est pas la mer à boire !

ROCHE Fabrice

En bovins lait, l'élevage des veaux sous leur mère ou avec nourrices se développe en AB. En lien avec le cahier des charges bio, la demande sociétale et la recherche de performances zootechniques, la conduite des futures laitières au pis est une piste d'intérêt. C'est ce qu'ont pu découvrir, à l'occasion d'un voyage d'étude, des éleveurs venus visiter le GAEC des fleurs bio, dans le Cantal, ainsi que le site INRAE de Marcenat. Dans le GAEC visité, le choix est d'obliger toutes les mères à nourrir les génisses. Pour cela, à chaque traite, 4 vaches, pas toujours les mêmes, sont mises avec les génisses pour nourrir chacune 3 à 4 veaux et sont alors non traitées. Entre chaque traite, les vaches restent avec leur mère. Sur le site expérimental de Marcenat, diverses modalités sont testées, afin de mettre au point des méthodes d'élevage de veaux laitiers, mâles et femelles, sous leur mère. Autre approche, développée par des éleveurs bretons : le recours à des vaches nourrices. Dans ce cas, les génisses sont laissées en permanence avec des nourrices qui sortent du troupeau. Cette approche fait l'objet, depuis 2016, d'une étude sur le site INRAE de Mirecourt. Même si les résultats des expérimentations INRAE ne sont pas encore tous connus, on peut noter plusieurs avantages, plutôt appréciés : une très bonne santé des veaux, un meilleur apprentissage du pâturage, voire de la traite, une très bonne croissance des animaux qui peuvent être mis plus tôt à la reproduction, ou encore une meilleure qualité du travail et un bien-être animal supérieur.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_

[commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/PROFILBIO_NUMERO_13 - JUIN 2021.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/PROFILBIO_NUMERO_13_-_JUNIN_2021.pdf)

PROFILBIO N ° 13, 01/06/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 284-074



Biosécurité porcine en plein-air : Où en sommes-nous ?

ROCHE Fabrice / MONTHUS Cécilia

Suite à l'arrêté du 16 octobre 2018 visant à contrôler la progression de la peste porcine africaine, la mise aux normes de biosécurité des élevages porcins devait être effective au 1er janvier 2021. Cet article fait le point sur la situation et sur les difficultés engendrées par cette mise aux normes, notamment en élevage plein-air, avec un focus sur les aides possibles (en particulier en région Nouvelle-Aquitaine). Des solutions sont proposées et portent sur la question des SAS sanitaires, la désinfection des véhicules ou de l'aire de chargement. A titre d'illustration, les adaptations mises en place ou en projet sur le GAEC du Causse de Cesserou comptant un atelier porcin en plein-air sont présentées, en particulier celles concernant la gestion des flux, de l'alimentation, des bandes ou encore l'enceinte du parc qui associe clôture fixe avec grillage progressif, renforcée par des clôtures électriques internes et externes, le tout devant être prochainement rehaussé à 1m30, via la pose d'un fil barbelé, pour respecter la nouvelle réglementation.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/PROFILBIO_NUMERO_13_-_JUIN_2021.pdf
PROFILBIO N ° 13, 01/06/2021, 4 pages (p. 3-6)

réf. 284-075

Quelle résilience des élevages caprins biologiques ?

NAYET Christel

Une étude a été menée, dans le cadre du projet Casdar Résilait (2016-2020), auprès de 24 élevages caprins biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne et Aveyron, sur les risques et les facteurs de résilience (capacité à s'adapter aux aléas à moyen ou long terme). Les éleveurs enquêtés identifient, pour leur situation, différents freins ou risques, liés à la production (aléas climatiques, problèmes sanitaires...), au marché (chute/volatilité des prix, coût des intrants...), à des questions financières (ex. l'endettement), à la ressource humaine (charge de travail croissante, manque de main d'œuvre ou de repreneurs...) ou à la réglementation (diminution des aides, augmentation des normes...). Dans ce contexte et face aux difficultés engendrées, des facteurs de résilience ont aussi été mis en avant par les éleveurs : la certification bio qui peut notamment être un plus pour la commercialisation, le travail collectif via des groupes d'échange et des formations qui facilitent l'autonomie de décision.

https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes_Tech_Bio_n13_04_2021.pdf

REPÈRES TECH&BIO N ° 13, 01/04/2021, 3 pages (p. 4-6)

réf. 284-076

Des vaches bio qui vieillissent bien

JOUET-ELIE Laurence

Le GAB 44 a organisé deux journées collectives autour du thème du vieillissement des vaches laitières. Deux vétérinaires, partenaires du GAB, ont apporté leur expertise en complément des échanges d'expérience et des réflexions menés entre éleveurs. Les éleveurs souhaiteraient que leurs vaches fassent, en moyenne, 4 à 5 lactations alors qu'elles n'en font que 3,2 en moyenne sur le groupe. Une marge de progrès existe donc bien. Des éleveurs ont témoigné de la remise à plat de leur gestion du renouvellement. Puis, chaque éleveur a repris les motifs principaux de réforme de ses vaches et une réflexion collective a été menée sur les origines probables de ces réformes, afin de déterminer les leviers à actionner pour améliorer la situation. Enfin, le groupe a réfléchi à la sélection des génisses afin qu'elles soient bien adaptées au système d'élevage de chacun.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/03/BCAB136.pdf>

BULLETIN CAB N ° 136, 01/03/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 284-078



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Fruits : Créer son verger bio, ça se prépare

PARMÉ William

La demande en fruits bio ne cesse de progresser en Bretagne et l'offre n'est pas encore suffisante pour y répondre totalement. Actuellement, la grande majorité des vergers bretons sont composés de pommiers. Il existe trois grandes typologies de vergers dans cette région : ceux destinés à la production de fruits frais (qui demandent de la technicité et beaucoup de soins), ceux destinés à la production de fruits pour la transformation (plus mécanisés et moins gourmands en main d'œuvre) et les vergers diversifiés composés de multiples espèces (qui imposent de maîtriser différents itinéraires techniques et de gérer la charge de travail à différentes périodes). Produire des fruits bio ne s'improvise donc pas, d'autant que cette production est fortement impactée par le changement climatique. Cet article fournit des éléments pour bien préparer son projet d'implantation et mettre en place un verger durable : choix de la parcelle (type de sol, topographie, exposition par rapport au soleil et au vent, accès à l'eau pour l'irrigation...), choix du porte-greffe et des variétés, qualité des plants, préparation de la parcelle avant la plantation (implantation d'un couvert végétal et apport de fumier un an avant la plantation), points de vigilance durant les trois premières années...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43977>

SYMBIOSE N ° 269, 01/07/2021, 2 pages (p. 26-27)

réf. 284-017

AUTRES CULTURES

Les fleurs comestibles d'Elodie

BAZALGE Olivier / DUBON Guy

Elodie Teixeira était designer textile. A 26 ans, après sept années passées à Paris, elle a décidé d'effectuer une reconversion professionnelle pour produire des fleurs comestibles en agriculture biologique. Début 2018, elle a commencé un BPREA. Elle a eu du mal à convaincre les responsables de la formation de l'intégrer, car elle était uniquement intéressée par les fleurs comestibles, pas par le maraîchage, ni par l'horticulture. Elle a réalisé ses cinq stages en lien avec la production de fleurs. Parallèlement, elle a rédigé un dossier qu'elle voulait présenter aux banques, une fois son BPREA validé, et a réalisé des études de marché. Elle savait alors que son panel de clients pourrait être varié : pâtisseries, traiteurs, restaurateurs, bars, organisateurs d'évènements... Cependant, en plus de trouver des financements et des débouchés, il fallait trouver un terrain pas trop loin de Montpellier pour pouvoir livrer rapidement ses clients en fleurs fraîches. Elle a alors rencontré Claude Menoury, une maraîchère bio qui souhaitait mettre à disposition certains de ses terrains pour aider des jeunes à s'installer. Celle-ci lui a alors proposé d'exploiter 320 m² de plein champ et autant de surface sous serre. Elodie Teixeira s'est installée en 2019 et a pu vendre directement sa production en bio.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 407, 01/07/2020, 2 pages (p. 48-49)

réf. 284-034



CONTRÔLE DES ADVENTICES

Herse étrille : Elle a plus d'une dent contre les adventices

RICHARD Cécile

Cet article, premier d'une série de 4 consacrés au désherbage mécanique, explore la herse étrille. Cet outil, traditionnel en bio, a connu des innovations qui font aujourd'hui de lui un incontournable pour contrôler les adventices sans abîmer les cultures. Certains prérequis sont cependant nécessaires à son utilisation pour que l'opération de désherbage se passe bien lors du passage de l'outil sur le sol. Le choix de la taille des dents entre aussi en ligne de compte, en fonction du type de sol et des cultures, pour assurer l'efficacité de l'effet vibration. 4 points de réglage devant faire l'objet d'une attention particulière sont détaillés. Jean-Paul Hignet, producteur de fruits, de légumes et de grandes cultures bio (35), et Albert Béchu, éleveur laitier bio (35), apportent leurs témoignages sur leur utilisation de la herse étrille, notamment sur le meilleur moment pour en faire usage. Depuis quelques années, un modèle de herse étrille sur lequel les dents sont montées de façon individuelle, sur ressort, permet d'optimiser l'efficacité de la herse, mais avec un coût plus élevé à l'achat et des contraintes de réglage. Sur céréales d'hiver, diverses stratégies sont possibles pour intervenir avec la herse étrille, comme en témoignent plusieurs agriculteurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44002>
SYMBIOSE N ° 270, 01/09/2021, 3 pages (p. 18-20)

réf. 284-054

GRANDES CULTURES

Enrober ses semences à la ferme : quels bénéfices ?

ROSSELIN Emilie

L'enrobage des semences à la ferme est une pratique encore peu répandue dans l'Ouest. Elle présente pourtant de multiples intérêts et peut être utilisée pour atteindre différents objectifs : protéger les semences d'attaques externes (ex : attaques de corvidés, de taupins ou d'autres agents pathogènes), favoriser la vie biologique du sol ou augmenter l'activité métabolique de la plante (ex : optimiser le développement racinaire). Le principe est assez simple à mettre en œuvre : les semences sont placées dans une bétonnière avec les différents composants de l'enrobage. Ce dernier est composé d'une substance matrice (ex : argile), de substances humides pour que la matrice colle aux graines (ex : jus de lombricompost) et de compléments (ex : répulsif). Ces différents composants varient en fonction de l'objectif visé. Il n'existe donc pas une, mais des recettes d'enrobage de semences. Laurent Février, Nicolas Audoin et Julien Renolleau, trois agriculteurs vendéens (dont certains sont en bio), apportent leurs témoignages en détaillant l'objectif visé, la composition de l'enrobage et la manière dont ils souhaitent le faire évoluer.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43971>
ATOUT TREFLE (L') N ° 101, 15/06/2021, 2 pages (p. 6-7)

réf. 284-012



La fertilité des sols en bio : partage d'expériences en Pays de la Loire... et ailleurs

CHOLLET Emmanuelle / MATOUK Florent

L'autonomie, en matière de fertilité des sols, est difficile à atteindre en grandes cultures biologiques. Il est, en revanche, plus aisé de mettre en place des démarches économes en engrais organiques. La diversité des rotations, la couverture maximale des sols et les associations céréales - légumineuses sont des piliers de cette fertilité. D'autres pratiques permettent également de diminuer les apports de matière organique non produite sur l'exploitation comme, par exemple, le calcul des restitutions azotées apportées par un couvert végétal. Florent Matouk, stagiaire à la CAB Pays de la Loire, a identifié des bonnes pratiques, mises en œuvre par des agriculteurs de ce réseau, pour avoir des systèmes plus économes en apports d'engrais organiques. A l'aide d'exemples, il illustre notamment les gains apportés par des couverts végétaux, par le pâturage des parcelles durant l'hiver, par l'apport d'herbe comme amendement (herbe issue de prairies permanentes), ainsi que par l'intégration de légumineuses dans la rotation des cultures. Il présente également le cas d'une ferme en polyculture-élevage où certaines parcelles n'ont pas reçu d'apports de matière organique depuis plus de vingt ans.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2020/10/BCAB134.pdf>

BULLETTIN CAB N ° 134, 01/10/2020, 2 pages (p. 11-12)

réf. 284-025

Enquête PRIX Céréales Oléagineux Protéagineux, synthèse 2016-2020

CHOLLET Emmanuelle

La CAB Pays de la Loire collabore chaque année avec Initiative Bio Bretagne (IBB) afin de réaliser une enquête sur les prix des grandes cultures biologiques (céréales, protéagineux et oléagineux). Cette enquête est menée auprès des principaux collecteurs du Grand Ouest. Cet article présente les prix payés aux producteurs (fourchette de prix fondée sur un prix minimal et un prix maximal), entre 2016 et 2020, pour différentes cultures : blé meunier, blé fourrager, triticale, orge fourragère, seigle, avoine, sarrasin, pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin, colza, maïs, tournesol... Globalement, la demande a été constamment en progression durant cette période, ce qui a permis de maintenir, voire d'augmenter les prix durant ces différentes campagnes. Par ailleurs, les volumes collectés dans les Pays de la Loire ont été multipliés par trois en cinq ans.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2020/12/BCAB135.pdf>

BULLETTIN CAB N ° 135, 01/12/2020, 2 pages (p. 8-9)

réf. 284-027

Grandes cultures : Approche technico-économique : jouer la transparence en Collectif

DE MONDENARD Elodie

Le Collectif "Bio Motivés de Limagnes", labellisé groupe 30 000 en 2017, composé de 12 céréaliers bio et de 4 fermes intéressées par la bio, a travaillé, depuis 2017, sur la construction des premières références technico-économiques sur des systèmes céréaliers bio en Limagnes. Le collectif d'agriculteurs a été accompagné par Bio 63, en partenariat avec l'Afocg 63. Au cœur de la démarche, le partage des données technico-économiques des agriculteurs volontaires a été central dans la réussite du projet, et reste, pour les participants, des moments forts. Thomas Pannetier, aujourd'hui céréalier bio sur 75 ha à Ménétréol (63), témoigne sur ce que le collectif lui a apporté pour passer en bio. Quelques références technico-économiques de la période allant de 2017 à 2019 sont présentées.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 3 pages (p. 24-26)

réf. 284-124



JARDINAGE

■ Panique sur le navet

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ravageurs du navet : les altises, les larves défoliatrices, les pucerons, les limaces et les escargots. D'autres ravageurs et maladies, moins fréquents, sont aussi présentés : la mouche du chou, le charançon gallicole, les taches foliaires, l'oïdium et la hernie des crucifères. Un encadré présente des moyens de lutte biologique pour maîtriser les larves défoliatrices.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 250, 01/09/2021, 2 pages (p. 22-23)

réf. 284-080

■ Dossier : L'art de la multiplication

LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Après les chaleurs estivales, septembre marque le début d'une période favorable à la multiplication des arbres, arbustes et plantes vivaces. Ce dossier traite de différentes techniques de multiplication : le bouturage, la division et le marcottage. Les articles présentent des astuces pour favoriser la reprise des racines (par exemple, la préparation d'eau de saule) et des encarts "en pratique" où les opérations pour chaque technique sont expliquées pas à pas. Apparaissent, dans l'ordre, les articles suivants : - Hormones et armes secrètes ; - Le bouturage, c'est magique ! (bouture simple, bouture à talon, bouture dans l'eau, bouture de racines) ; - Rempoter, une étape clé ; - S'initier au marcottage ; - Divisions d'automne (division de touffes, division de bulbes, multiplication par drageon) ; - Semer des arbres (la stratification, le semis en place).

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 250, 01/09/2021, 14 pages (p. 28-41)

réf. 284-128

■ Le chou de printemps : Tentez le pointu

LEFRANÇOIS Sandra

Surnommé le « chou pointu », plus tendre et plus fin que les choux d'hiver, le chou pommé de printemps est cultivé à contre-saison, arrivant ainsi à maturité pendant la période de soudure entre les légumes d'hiver et ceux d'été. Adapté aux climats pas trop rudes, il est préférable de le protéger des fortes gelées avec un voile d'hivernage ou une cloche, ou en le cultivant sous serre. Le chou pointu échappe à la plupart des ravageurs habituels, mais il faudra le protéger des altises, limaces et escargots, pucerons et, également, des pigeons. Cet article fournit des informations sur les variétés cultivées dans les différents berceaux de culture, notamment dans les zones maraîchères parisiennes, normandes et méridionales. Amélie Leroy et Gaëlle Le Glaunec, maraîchères bio dans l'Eure, partagent leurs conseils de culture.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 250, 01/09/2021, 3 pages (p. 42-44)

réf. 284-129

MARAÎCHAGE

■ Engrais verts : Tous aux abris ?

DROGOU Lucie

En agriculture biologique, la culture des engrais verts fait partie des pratiques de base. Leur culture, puis leur incorporation dans la terre procurent de nombreux bienfaits aux sols (fertilisation, amélioration de la stabilité structurale) et participent à la santé des cultures (lutte contre les adventices et contre certains bio-agresseurs en cassant leur cycle). Pourtant, cette pratique indispensable peut s'avérer fastidieuse à mettre en place dans les systèmes maraîchers diversifiés, avec des contraintes importantes, en particulier sous abris. Comment optimiser au mieux l'assolement ? Comment organiser son travail ? Comment choisir son engrais vert ? Cet article fournit un ensemble de réponses à ces questions (dont un tableau avec 16 espèces et leurs caractéristiques en tant qu'engrais verts) et souligne les points de vigilance pour une bonne gestion des engrais verts.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44005>
SYMBIOSE N ° 270, 01/09/2021, 3 pages (p. 21-23)

réf. 284-020



Les serres se déplacent

LASNIER Adrien

Les surfaces sous abris disponibles sont souvent un facteur limitant pour les maraîchers. Il est toutefois possible d'utiliser des serres mobiles pour augmenter la part de cultures sous abri. L'intérêt de ces serres a été évalué par deux stations d'expérimentation. A la Serail, dans le Rhône, une serre mobile est utilisée dans le cadre du projet MIPS (financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes) pour tenter d'intensifier la production en maraîchage biologique sur une petite surface (moins d'un hectare). Les résultats obtenus sont comparés à ceux d'un système en maraîchage diversifié bio « classique ». La serre mobile utilisée dans cet essai, longue de 10 m et large de 8 m, a été autoconstruite avec l'aide de l'Atelier Paysan. Elle a été prévue pour être disposée à trois emplacements différents : une longueur totale de 30 m peut ainsi être cultivée sous abri. A contrario, la station expérimentale de Bretagne Sud (SEHBS) teste l'utilisation de ces serres pour désintensifier les cultures maraîchères, afin de préserver le sol. Pour expérimenter cela, la station s'est dotée d'un prototype de serre mobile construit par le fabricant Debernard. Ce prototype est destiné à être amélioré au cours de l'expérimentation.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 407, 01/07/2020, 2 pages (p. 26-27)

réf. 284-032

La difficile gestion du taupin en agriculture bio

DAVY Maxime / SALAÜN Marine

Le taupin constitue une menace importante pour les cultures de pommes de terre, et plus largement pour les cultures de légumes racines (carottes, panais, patates douces...). Ces dernières années, de nombreux travaux et expérimentations ont été conduits afin de réguler la population de ce ravageur dans les systèmes conduits en agriculture biologique. Le projet Probiotaupin, porté par Arvalis – Institut du végétal, avait notamment pour objectif d'élaborer des stratégies de protection intégrant des solutions de biocontrôle. Trois types de solutions ont ainsi été testés : des nématodes entomopathogènes, des champignons entomopathogènes et des substances naturelles. Toutefois, ces différentes solutions se sont avérées peu acceptables en termes de coûts. L'utilisation d'engrais verts n'a pas non plus porté ses fruits pour lutter contre ce ravageur. L'utilisation de plantes de service (semées dans la culture afin de piéger les taupins) et une méthode de confusion sexuelle sont actuellement à l'étude. Face au manque de traitements curatifs utilisables en bio, il est nécessaire de prévenir l'arrivée de ce ravageur en mobilisant deux leviers : les rotations des cultures et le travail du sol. Une méthode, appelée tri de sol, a également été mise en place pour estimer plus facilement les populations de taupins.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 407, 01/07/2020, 2 pages (p. 30-31)

réf. 284-033



Optimiser les irrigations en maraîchage : une nécessité !

PARMÉ William

Avec des étés de plus en plus chauds et secs, des arrêts sécheresse qui se multiplient et une évolution de la répartition annuelle des pluies, il devient de plus en plus important d'optimiser son irrigation, notamment en maraîchage. Pour cela, il est nécessaire de connaître ses sols, et plus particulièrement leur texture et leur pierrosité, afin de calculer leur réserve utile (sachant qu'une plante peut prélever facilement les 2/3 de cette réserve utile). Il est également nécessaire d'apporter des volumes d'eau adéquats, en corrélant la durée des arrosages à la quantité d'eau. Pour cela, il faut vérifier que la pression du système d'irrigation est optimale (à l'aide de manomètres), afin que les volumes d'eau soient répartis correctement. En début de campagne, il est également judicieux de vérifier les volumes d'eau distribués à l'aide de pluviomètres (pour les systèmes d'aspersion) ou de collecteurs (pour les goutte-à-goutte). Concernant les besoins en eau des différentes cultures, il est difficile de les évaluer en maraîchage diversifié, mais la phase de grossissement des fruits et des organes de réserve est la plus gourmande en eau. Il est aussi envisageable d'utiliser des outils d'aide à la décision pour piloter son irrigation. Différents leviers peuvent également être mobilisés pour économiser l'eau : mettre en place un paillage, enclencher l'irrigation lorsque le rayonnement et le vent sont moindres, travailler le sol de manière superficielle...

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/03/BCAB136.pdf>

BULLETIN CAB N ° 136, 01/03/2021, 2 pages (p. 10-11)

réf. 284-031

Le filet d'ombrage, la solution pour lutter contre la sécheresse ?

LA LUCIOLE

Nathanaël Jacquart est maraîcher bio dans le Puy-de-Dôme, depuis 2008. Depuis plusieurs années, il subit des sécheresses qui, combinées au gel, diminuent ses rendements. Pour lutter contre les rayons du soleil, mais aussi contre la grêle, il a adopté les filets d'ombrage. Avec l'aide du fournisseur (Alphatex), il a choisi un modèle de filets noirs avec un taux d'ombrage de 20 %. Il décrit les effets positifs observés sur ses cultures.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole32web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 32, 21/06/2021, 1 page (p. 28)

réf. 284-065

Produire ses plants maraîchers sur la ferme : pourquoi et comment ?

COLOMB Rémi / L'ORPHELIN Samuel / BARRIER-GUILLOT Alexandre

Gagner en autonomie, apporter de la souplesse dans son calendrier cultural, choisir sa gamme variétale, générer un revenu supplémentaire par la vente de plants... font partie des raisons qui peuvent conduire un maraîcher bio à souhaiter produire ses plants lui-même. Si de nombreuses expérimentations se développent et si les façons de faire sont nombreuses en fonction de la situation, il existe cependant quelques points incontournables. Le réseau FRAB AuRA propose régulièrement des formations sur la production de plants maraîchers à la ferme. Dans cet article, les conditions pour se lancer sont exposées, puis des exemples de pratiques sont présentés en prenant appui sur l'expérience de 3 maraîchers bio : Rémy Valeix (26), Corinne Pigeard (63) et Edouard Mortier (43). Un tableau expose les itinéraires techniques de la production de plants des maraîchers.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 3 pages (p. 13-15)

réf. 284-068



Potimarrons et butternuts : Avancer leur récolte pour mieux les conserver

COISNE Marion

Le projet Opti'pot s'intéresse à la production de courges, notamment de potimarrons et de butternuts. Si les problèmes sanitaires sont rares au champ, la conservation de ces fruits est plus compliquée, avec des problèmes de pourriture. La durée de conservation est variable : elle est, en moyenne, de deux à quatre mois, mais elle peut aller jusqu'à six mois. Cette variabilité peut être expliquée par différents facteurs. Le projet Opti'pot s'est plus particulièrement intéressé à la date de récolte. Quatre dates de récolte ont été testées à la station expérimentale de Bretagne Sud. Ces dates ont été choisies en fonction de l'accumulation de températures après floraison, calculée à l'aide de degrés jours base 8 °C. Ainsi, des butternuts ont été cueillis en sous-maturité le 7 août (287 °C jours), à l'optimum le 13 août (379 °C jours), le témoin le 8 octobre (870 °C jours) et en sur-maturité le 19 octobre (906 °C jours). Si, selon les dates de récolte, aucune différence n'apparaît en matière de rendement (en poids et en nombre de fruits), une différence nette a été observée au niveau de la conservation : plus les fruits sont ramassés tôt, plus ils se conservent. L'objectif n'est pas de récolter toutes les courges durant l'été (en plein pic de production), mais plutôt de récolter 10 ou 15 % de la production (qui sera vendue en dernier). Par ailleurs, les fruits récoltés en sous-maturité restent moins sucrés, mais ne sont pas pour autant mauvais.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44072>
 BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 44)

réf. 284-112

PETITS FRUITS

Retour sur le voyage d'étude petits fruits bio Ardèche et Haute-Loire

BONHOMME Pauline / MOIROT Fleur

15 producteurs de petits fruits du Rhône, de la Loire et d'Auvergne ont participé au voyage d'étude "Découvrir des techniques innovantes en petits fruits bio", organisé en Ardèche et en Haute-Loire par AgribioArdèche et l'ARDAB. Au GAEC de la Souche (Ardèche), Christophe François et Aurélien Grange, qui produisent des framboises, des fraises, des myrtilles et des groseilles bio à 1150 m d'altitude, ont partagé leur expérience de la culture des petits fruits. Au GAEC de la Châtaigneraie (Ardèche), Nadine et Christophe Hémar cultivent 1,5 ha de petits fruits et 6 ha de châtaignes. En 2021, en partenariat avec Terre & Humanisme, ils ont réalisé des essais sur le sol et la Litière Forestière Fermentée.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole32web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 32, 21/06/2021, 2 pages (p. 25-26)

réf. 284-063

Les producteurs de petits fruits auvergnats cherchent à s'adapter et atténuer le changement climatique pour améliorer la résilience de leurs systèmes de production

DESANLIS Myriam

Né du constat que les hivers, de plus en plus chauds, provoquent une sortie de végétation des plantes de plus en plus précoce, les exposant potentiellement à des gelées tardives qui réduisent fortement les récoltes une année sur 2, un « GIEE Emergence » a vu le jour sur ce thème, en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce GIEE regroupe, pour un an, une dizaine de producteurs de petits fruits bio auvergnats qui se donnent pour objectif de réfléchir à des moyens de s'adapter, d'atténuer et de lutter contre le changement climatique, tout en produisant des petits fruits bio de qualité et en quantité suffisante. Les thématiques de travail sont : Gestion de l'eau ; Ombrage des cultures ; Biodiversité.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole32web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 32, 21/06/2021, 1 page (p. 27)

réf. 284-064



PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

I3D : un projet national pour accompagner le développement de la filière PPAM

PIREYRE Coralie

En France, la dynamique d'installations en production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio se porte bien. Des projets de diversification en PPAM voient également le jour chez de nombreux céréaliers. Dans le cadre d'un projet inter-régional, les réseaux bio de 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, PACA, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France) se mobilisent pour accompagner les producteurs de PPAM bio dans les territoires et apporter des réponses techniques et économiques : itinéraires techniques, matériel, commercialisation, partenaires... Fin 2021, une méthodologie, élaborée par les réseaux bio de ces 5 régions, sera mise à disposition pour les projets d'installation ou de diversification en PPAM bio.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 2 pages (p. 16-17)

réf. 284-069

SOL

Effects of simulated drought on biological soil quality, microbial diversity and yields under long-term conventional and organic agriculture

Effets d'une simulation de sécheresse sur la qualité biologique du sol, la diversité microbienne et les rendements de systèmes gérés depuis longtemps en agriculture conventionnelle ou biologique (Anglais)

KUNDEL Dominika / BODENHAUSEN Natacha / FLIESSBACH Andreas / ET AL.

Cette étude, réalisée en Suisse, a simulé des périodes de sécheresse dans des champs de blé cultivés depuis longtemps en agriculture biodynamique ou en agriculture conventionnelle, afin de surveiller les effets d'une sécheresse sur la teneur du sol en eau, sur l'évolution des micro-organismes du sol et sur le rendement des cultures. Au début de l'étude, par rapport aux sols conventionnels, les sols en biodynamie avaient un pH supérieur, une teneur en carbone et en azote plus élevée, ainsi qu'une richesse en micro-organismes plus importante. Il faut également noter que les deux systèmes de production ont pu être caractérisés par des communautés microbiennes distinctes. La plupart des paramètres de la qualité biologique du sol et les rendements des cultures n'ont été que marginalement affectés par la sécheresse expérimentale, à l'exception des champignons mycorhiziens à arbuscules (AMF), dont l'abondance a augmenté dans les deux systèmes agricoles. Toutefois, l'abondance en AMF a été presque trois fois plus élevée en cas de sécheresse expérimentale dans les champs gérés en biodynamie, comparée à ceux gérés en conventionnel. Ces données suggèrent que l'agriculture biodynamique améliore la capacité de stockage de l'eau des sols, et confirment les effets positifs de l'agriculture biodynamique sur la qualité biologique des sols. Les interactions entre les systèmes agricoles et les sécheresses devraient être approfondies dans le cadre de sécheresses plus importantes. Compte tenu de l'importance des AMF pour l'approvisionnement en eau des plantes, des études renforcées sur les AMF pourraient également aider à clarifier leur rôle sur les rendements obtenus en cas de sécheresse.

<https://doi.org/10.1093/femsec/fiaa205>

FEMS MICROBIOLOGY ECOLOGY N ° Vol. 96, n ° 12, 01/12/2020, page ()

réf. 284-055



VITICULTURE

Des bretts résistantes au chitosane fongique

GRAVÉ Justine

Le chitosane d'origine fongique est autorisé, depuis 2018, dans le cahier des charges de la vinification biologique. Il est principalement utilisé pour ses propriétés antimicrobiennes, afin de lutter contre les *Brettanomyces bruxellensis*, des levures d'altération aussi appelées Bretts. Le chitosane est donc un substitut aux sulfites. Cependant, son efficacité est aléatoire : certaines formes de Bretts semblent être résistantes au chitosane. C'est pourquoi l'ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin) porte le projet Chitowine (2017-2021), qui a pour objectif de mieux définir le spectre antiseptique du chitosane. D'après les premiers essais en laboratoire, plus des trois quarts des Bretts les plus communes seraient tout de même sensibles au chitosane.

REUSSIR VIGNE N ° 283, 01/04/2021, 1 page (p. 25)

réf. 284-006

Les clés pour réussir le désherbage mécanique

GAVIGLIO Christophe

Christophe Gaviglio, ingénieur spécialisé dans la mécanisation du vignoble à l'Institut Français de la Vigne (IFV), détaille les principaux points à respecter pour réussir le désherbage mécanique du cavaillon. Pour cela, il se base à la fois sur une approche technique, avec des réglages à maîtriser, et sur une approche agronomique. En effet, selon lui, la substitution des herbicides par le désherbage mécanique nécessite avant tout d'adopter une nouvelle stratégie d'intervention : il faut anticiper la croissance des adventices, gérer les déplacements de terre engendrés par le travail du sol et penser aux impacts du désherbage mécanique sur le reste de l'itinéraire technique (il ne faut pas, par exemple, que les fils de relevage soient au sol au moment du désherbage). Il est également nécessaire de connaître les potentiels des outils disponibles : décavaillonneuses, houes rotatives, lames bineuses, brosses sur axe horizontal... Enfin, il est également possible d'optimiser le travail par le réglage des outils, notamment en définissant la profondeur du travail mécanique et en s'assurant que les outils sont bien positionnés

REUSSIR VIGNE N ° 283, 01/04/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 284-007

Dossier : Bien gérer le couvert hivernal

DELBECQUE Xavier / VIMOND Ludovic /
GERBOD Catherine

De plus en plus de vignerons sèment des couverts hivernaux sur l'interrang. Certains producteurs se lancent ainsi dans des expérimentations pour trouver le couvert adéquat. Si les premières étapes consistent à bien choisir les espèces qui composeront le couvert et à planter ce dernier correctement, il est tout aussi important de bien gérer sa destruction à la fin de l'hiver. La méthode de destruction est, en effet, indissociable des objectifs agronomiques poursuivis par le viticulteur. Faut-il rouler, broyer ou incorporer le couvert hivernal dans le sol ? Sur quels critères se baser pour choisir la méthode de destruction ? Une fois la méthode de destruction définie, comment choisir l'outil approprié ? A quel stade de développement du couvert faut-il intervenir ? Ce dossier apporte des éléments de réflexion avec des témoignages de viticulteurs (dont des viticulteurs bio) et de conseillers qui ont expérimenté différentes stratégies dans diverses régions viticoles.

REUSSIR VIGNE N ° 283, 01/04/2021, 10 pages (p. 33-42)

réf. 284-008



Comment l'agroécologie modifie le calendrier des travaux manuels

GRAVÉ Justine

Jérôme Courgey, fondateur de l'association Arbres et paysages en Champagne et consultant viticole en transition agroécologique, mène des essais sur l'entretien des vignes sans herbicides et sans travail du sol (dans un contexte conventionnel). Pour cela, il se base principalement sur l'agroforesterie et sur des couverts végétaux. Si les espèces choisies pour mettre en place un couvert hivernal ont une importance primordiale, la date de destruction du couvert a également un fort impact sur la vigne. Dans l'un de ses essais, réalisé en 2019, Jérôme Courgey a pu observer que la date de destruction du couvert influençait grandement la quantité de biomasse produite par ce dernier : la biomasse a doublé entre une destruction réalisée le 22 avril et une destruction effectuée le 5 mai. Dans un second essai, il a également pu observer que la date de destruction a un impact sur la température du sol : avec un couvert détruit le 27 mai, la température du sol, en période caniculaire, était inférieure aux placettes avec une destruction plus précoce. Néanmoins, une destruction tardive a des conséquences sur la réalisation de divers autres travaux. Cet article est accompagné d'un encart sur des préconisations de semis de couverts hivernaux en Champagne.

REUSSIR VIGNE N ° 282, 01/03/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 284-009

La Bioélectronique de Vincent : une approche inédite de la vitalité de la vigne

ROCOUR Martin

La Bioélectronique de Vincent (BEV) permet de caractériser l'état électrochimique de n'importe quel milieu biologique. Elle repose sur la mesure de trois paramètres : le pH et le potentiel d'oxydo-réduction, ces deux paramètres étant toujours mesurés ensemble, (noté Eh et exprimés en Volts), ainsi que la conductivité électrique (notée CE, exprimée en Siemens/mètre). Depuis 2018, la Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire mesure les paramètres BEV sur la vigne, au sein du Labo Vitalité. L'état électrochimique de la plante, mesuré via la BEV, permet en effet de refléter la vitalité de la vigne. Cette nouvelle méthode ouvre des pistes alternatives en matière de santé végétale. L'objectif est d'arriver à développer la vitalité de la vigne afin de réduire l'utilisation de cuivre pour lutter contre le mildiou. Le Labo Vitalité mesure ainsi les paramètres de la BEV à trois endroits : sur les feuilles de la vigne (500 mesures ont déjà été réalisées) ; sur le cavaillon (700 mesures ont déjà été réalisées) ; sur les produits pulvérisés (50 mesures ont déjà été réalisées). Forte des premiers résultats, la CAB continue d'étudier les pistes permises par la BEV.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2020/12/BCAB135.pdf>

BULLETIN CAB N ° 135, 01/12/2020, 2 pages (p. 10-11)

réf. 284-028



La viticulture bio en voit de toutes les couleurs

CHOLLET Emmanuelle

Les Pays de la Loire comptent 345 domaines viticoles biologiques ou en conversion, ce qui représente 20 % des domaines de cette région et 4 300 ha. La filière vin bio s'est fortement développée ces cinq dernières années, avec une dynamique de conversions importante et une montée en gamme des vins. Elle a néanmoins été impactée par la crise Covid-19 : arrêt des salons professionnels, fermeture des restaurants, diminution de la vente directe... Les viticulteurs ont dû faire preuve de créativité pour vendre leurs vins : journées dégustations sur rendez-vous, dégustation en live via les réseaux sociaux, développement de drives... Afin d'aider la filière à passer ce moment délicat, l'association LoireVinBio et la CAB ont collaboré en mettant en place diverses actions : transmission aux producteurs d'informations liées aux mesures gouvernementales ou régionales, création de la plateforme « Un bio canon à la maison » pour augmenter la visibilité de l'offre, organisation de cinq webinaires destinés à aider les domaines dans leur stratégie commerciale, organisation de salons itinérants...

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/03/BCAB136.pdf>

BULLETIN CAB N ° 136, 01/03/2021, 2 pages (p. 8-9)

réf. 284-030



MARCHÉ

FILIÈRE

Étude sur les Grandes Cultures Biologiques en UE et dans les principaux pays tiers

ECOZEPT / AND INTERNATIONAL

Afin de compléter une étude menée en 2019 par l'Observatoire de l'Agence BIO, l'Agence BIO, Intercéréales et Terres Univia ont lancé une étude approfondie sur les grandes cultures bio dans l'Union européenne et dans certains pays tiers. La réalisation de cette étude, confiée à Ecozept et AND International, avait pour objectifs de : 1 - recenser les volumes produits au cours des cinq dernières campagnes et établir une prospective pour les cinq prochaines campagnes ; 2 - recenser les prix sur les cinq dernières années dans les différents pays étudiés ; 3 - analyser les échanges de produits issus des grandes cultures intra-Union européenne et avec les principaux pays tiers ; 4 - exposer l'environnement politique et réglementaire, ainsi que le soutien apporté au secteur bio dans les différents pays étudiés ; 5 - établir un carnet d'adresses d'experts des grandes cultures biologiques pour les pays étudiés (hors France). Elle a porté sur 18 pays, dont douze États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Suède) et six États tiers (Chine, États-Unis, Inde, Russie, Togo et Ukraine). Ce document en présente les principaux résultats.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2021/10/Etude-Grandes-Cultures-bio_synthese-FR_VF2.pdf
2021, 26 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)
réf. 284-003

L'œuf ou la poule : Des innovations pour une filière territoriale et cohérente

SYMBIOSE

La Bretagne comptabilisait près de 2,5 millions de poules pondeuses bio en 2020 (12 % des poules bretonnes). Le principal objectif de ces élevages est de produire des œufs coquilles calibrés, de taille M (53 à 63 g) ou L (63 à 73 g). Les œufs S, XL, déformés ou avec des microfissures ne peuvent pas être vendus en œufs coquilles et sont généralement envoyés dans des casseries. Ils sont alors vendus aux alentours de 0,05 ou 0,06 €/œuf. Les poules de réforme sont également peu valorisées par les abattoirs (autour de 0,20 €/poule) et partent principalement à l'export ou en petfood. Face à cela, certains éleveurs se mobilisent et tentent de trouver des solutions. Anne-Sophie et Cédric Laurent proposent, aux côtés de leurs volailles de chair, des poules de réforme prêtes à cuire, en faisant bien la distinction entre les deux sortes de volailles. Elodie Dragon et Aline L'Homme font adopter leurs poules de réforme (vendues 5 €/poule) via l'association « Poule pour tous ». Sonia et Jean-Michel Prieur ont choisi de transformer leurs poules de réforme en rillettes. Agrobio 35 a également sensibilisé un groupe de cuisiniers issus de la restauration collective, afin qu'ils mettent en place des recettes à base de poules réformées. Certains éleveurs font également de la pédagogie auprès de leurs clients sur les œufs de petit calibre et les leur vendent à un prix moins élevé.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43975>
SYMBIOSE N ° 269, 01/07/2021, 2 pages (p. 20-21)

réf. 284-015

Viande biologique : Une filière hachée menue ?

BIZE Niels

En 2020, en France, le volume de viande bovine hachée bio représentait 11 % de plus qu'en 2019, soit 5 000 tonnes sur les 20 000 tonnes de viande bovine allaitante consommées dans les différents circuits de commercialisation la même année. Cette augmentation de la consommation de viande bovine bio rend plus difficile la gestion des volumes. Les derniers chiffres d'Interbev apportent quelques précisions. Quelques chiffres concernant la Bretagne sont également fournis.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44000>
SYMBIOSE N ° 270, 01/09/2021, 2 pages (p. 14-15)

réf. 284-052



Comment valoriser et différencier la viande biologique du massif des Pyrénées ?

BIO OCCITANIE / BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11) / BIO-ARIEGE-GARONNE / ET AL.

Dans les Pyrénées, l'agriculture repose principalement sur l'élevage allaitant bovin et ovin. L'agriculture biologique est fortement représentée (26 % de la SAU). Ce territoire est donc un producteur important de viande bio. Toutefois, malgré une forte demande de la part des consommateurs pour de la viande bio et locale, les viandes bio pyrénéennes sont peu valorisées sur le territoire. En effet, les animaux bio sont régulièrement déclassés, les jeunes bovins sont souvent exportés, la viande bio est peu différenciée de la viande produite en montagne, la filière bio manque de structuration... Afin de trouver des solutions pour mieux valoriser cette viande, Bio Occitanie, le Biocivam de l'Aude, Bio-Ariège-Garonne, le GAB 65, financés par le Commissariat de Massif des Pyrénées, ont réalisé un diagnostic territorial afin d'identifier des actions à mettre en place. Pour cela, ils se sont appuyés sur la méthode RELOC', développée par INRAE. Au total, 83 entretiens ont été menés auprès des acteurs de la filière. Ils ont permis de mettre en valeur cinq manières de valoriser la viande bio dans les Pyrénées : 1 - Défendre les valeurs de la bio locale ; 2 - Proposer un produit viande bio d'excellence ; 3 - Standardiser la viande bio pour répondre aux attentes du marché ; 4 - Soutenir le local en priorité et la bio si opportunité ; 5 - Valoriser le territoire par ses produits locaux de qualité. Des rencontres ont ensuite été organisées afin de trouver des pistes de développement et des actions concrètes, comme, par exemple, développer la viande bio dans les boucheries et la restauration collective de la région.

<https://www.bio-occitanie.org/content/uploads/sites/3/2021/12/fiche-synthese-diagnostic-valorisation-viande-bio.pdf>
2021, 4 p., éd. BIO OCCITANIE / BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11)

réf. 284-035

Fiches filières - Lait n °15

GUIHÉRY Éric / UZUREAU Anne

Cette fiche, dédiée à la filière lait biologique en Pays de la Loire, montre qu'à la fin du premier semestre 2021, les marchés du lait bio étaient revenus à des niveaux d'avant épidémie (alors qu'ils avaient été fortement perturbés en 2020, notamment pendant les confinements). Afin d'expliquer ce phénomène, cette fiche apporte des éléments de conjoncture. Elle commence par montrer l'évolution de la collecte de lait bio, entre 2018 et début 2021, dans différents pays européens (Allemagne, France, Danemark, Autriche et Suisse). Elle fournit également le classement des régions françaises productrices de lait bio (les Pays de la Loire sont en première position), avant de donner des informations sur le prix moyen du lait bio, mois par mois, à l'échelle métropolitaine, de janvier 2020 à avril 2021. Cette fiche présente aussi l'évolution de la fabrication de produits laitiers bio (laits liquides conditionnés, produits laitiers frais, crème, beurre, poudre de lait et fromages) entre 2019 et début 2021, et apporte des éléments chiffrés sur leurs ventes (globalement, les ventes de produits laitiers sont en recul comparées aux ventes de 2020, année durant laquelle les confinements ont stimulé la consommation de produits laitiers).

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/07/Lettre-filiere-LAIT-CAB-n%C2%B015-juillet-2021.pdf>
LETTRE FILIÈRE LAIT CAB N ° 15, 01/07/2021, 3 pages (p. 1-3)
réf. 284-081



La filière lait biologique française à l'heure du changement d'échelle

BARON B. / PAVIE J. / EXPERTON C.

L'agriculture biologique est à la fois un mode de production et un segment de marché créateur de valeur qui répond aux nouvelles attentes sociétales. En France, et plus largement en Europe, le secteur a connu une forte croissance, ces dernières années. La production de lait bio a suivi ce mouvement, passant de 1 à 4 % de la collecte française de lait de vache en l'espace de dix ans, avec deux grandes vagues de conversions. La dernière vague (2015-2019) a considérablement fait évoluer le paysage de la filière ; de nouveaux transformateurs ont notamment fait leur apparition sur le marché des produits laitiers biologiques. Ce marché a dépassé le milliard d'euros en 2018, contre 400 millions dix ans auparavant. Réalisée dans le cadre du projet Casdar RESILAIT (Résilience des systèmes laitiers biologiques : optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficaces dans la gestion des risques à venir), la présente étude vise à dresser un état des lieux de la filière lait bio, en retraçant son historique depuis le début des années 90 jusqu'en 2020. Elle propose notamment un focus spécifique sur la vague de conversions 2015-2019 : géographie des conversions, stratégies et jeux d'acteurs entre les opérateurs de collecte et les transformateurs, forces et faiblesses de la filière, opportunités et menaces qui pèsent sur elle... La filière lait bio devra probablement faire face à de nouveaux défis dans les années à venir : outre la préservation de la valeur pour assurer une juste rémunération des producteurs, elle devra gérer le renouvellement des générations et le maintien de la crédibilité du label.

http://www.journees3r.fr/IMG/pdf/competitivite_-_20200503.pdf
2020, p. 252-256 (5), éd. RENCONTRES RECHERCHES RUMINANTS

réf. 284-082

Le sucre biologique en Union européenne

ASSOCIATION DE RECHERCHE TECHNIQUE
BETTERAVIERE (ARTB)

Ce document fournit un état des lieux du marché européen du sucre biologique en 2020. Il apporte des informations sur la dynamique des importations, sur la production de betteraves bio en Europe (surfaces, usines de transformation, rendements, prix, coûts de production), ainsi que sur le contexte réglementaire. Globalement, le marché européen du sucre biologique a représenté près de 275 000 t lors de la campagne 2020/2021 (+ 3 % par rapport à la campagne précédente). La crise Covid a limité son développement, mais les surfaces semblent être en hausse pour les prochaines campagnes, d'autant que les règles communautaires en matière d'importations de produits biologiques vont être modifiées. Du point de vue de la production, le principal poste de charges en betterave bio est le désherbage manuel (ce facteur limitant impacte fortement la rentabilité de la culture). De plus, au regard des nombreux incidents climatiques et sanitaires qui ont impacté le rendement des betteraves bio ces dernières années, le risque « zéro rendement – zéro revenu » reste important, ce qui pourrait freiner le développement de la filière, malgré des niveaux de prix rémunérateurs.

https://www.artb-france.com/images/syntheses/4-marches-international/Sucre_biologique_en_UE_-_Sep_2021-3.pdf
2021, 11 p., éd. ASSOCIATION DE RECHERCHE TECHNIQUE BETTERAVIERE (ARTB)

réf. 284-092



Plantes à parfum, aromatiques et médicinales : Une filière toujours en croissance

RIVRY-FOURNIER Christine

La production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) biologiques poursuit son envolée : 562 t ont été collectées en 2020, soit 28 % de plus que l'année précédente, pour un chiffre d'affaires estimé à 5,5 millions d'euros. La bio représente maintenant 15 % des volumes et 20 % en valeur de la filière PPAM. Même si la lavande et le lavandin représentent près de la moitié des surfaces biologiques, la filière bio se caractérise par une grande diversité d'espèces cultivées. Plus de 1 050 préparateurs sont certifiés pour produire des huiles essentielles bio. Les conversions ont ralenti en 2021 et les opérateurs de l'aval cherchent tout de même de nouveaux producteurs. Ils sont stimulés par des perspectives de développement favorables : l'aromathérapie bio devient la norme et, parallèlement, les cosmétiques, ainsi que les parfums se tournent vers des approvisionnements bio et français. Ces opérateurs cherchent plutôt des exploitations agricoles bio (céréalières, d'élevage ou arboricoles) qui souhaitent se diversifier en créant un atelier PPAM, en se basant sur une contractualisation pluriannuelle et des appuis techniques ciblés.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44053>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 6)

réf. 284-093

Centre-Val de Loire : Un partenariat structurant

RIVRY-FOURNIER Christine

Bio Centre Loire est né en 2017, grâce à la volonté d'une poignée de producteurs biologiques, alors adhérents à Val Bio Centre (groupement plutôt tourné vers la vente directe) qui souhaitent élargir leur réseau de commercialisation, notamment en s'ouvrant aux plateformes de distribution. Bio Centre Loire s'est ensuite développé : il est devenu une coopérative en 2020 et regroupe maintenant 35 producteurs de fruits et légumes bio. La coopérative a ainsi commercialisé 2 590 t de fruits et légumes bio en 2020, générant quatre millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour se développer de manière cohérente, Bio Centre Loire souhaite consolider ses valeurs et sécuriser les revenus de ses adhérents. En septembre 2021, il a été le second groupement à signer un contrat de commerce équitable avec Biocoop, selon le référentiel Bio Équitable en France. Ce contrat, d'une durée de trois ans, engage les deux parties sur des volumes par produit, des prix planchers (sous lesquels rien ne sera vendu) et des prix d'objectifs équitables. Les coûts de production servant au calcul de ces prix peuvent être rediscutés chaque année en cas de fluctuation.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44055>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 8)

réf. 284-095



Fruits et légumes : Biobreizh et Poder consolident la filière bretonne

RIVRY-FOURNIER Christine

Partenaires historiques basés dans le Finistère, Biobreizh (coopérative de fruits et légumes bio) et Poder (distributeur de fruits et légumes bio) ont signé leur première convention de mise en marché. Ces deux acteurs travaillent ensemble depuis 24 ans et sont déjà très engagés sur des aspects éthiques et responsables. Ils ont néanmoins décidé d'aller plus loin avec cette convention, afin de renforcer la filière des fruits et légumes bio bretons, tout en sécurisant les quantités et la qualité des approvisionnements. Pour Biobreizh, cette convention permet d'assurer une rémunération équitable de ses producteurs : ces derniers se sont fixés des normes exigeantes (fermes 100 % bio, interdiction d'utiliser des variétés obtenues à partir des nouvelles biotechnologies...), ce qui implique des coûts de production plus élevés. Ils doivent donc être rémunérés en conséquence. Pour sécuriser ses débouchés, Biobreizh a également signé une convention équivalente avec son autre client historique, le grossiste spécialisé dans la bio, Pronatura.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44066>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 9)

réf. 284-096

Salon Space : Une bio dynamique face aux enjeux d'avenir

RIPOCHE Frédéric

L'un des principaux enjeux de toutes les filières animales bio est l'introduction de la viande en restauration collective. Une conférence a été organisée sur cette thématique, durant le Space (salon professionnel dédié à l'élevage), par IBB et Inter Bio des Pays de la Loire. Les objectifs fixés par la loi Egalim sont encore loin d'être atteints en restauration collective. La restauration scolaire reste la plus avancée, notamment en matière d'achats de viande bio. Il existe différents leviers pour limiter les surcoûts des produits bio : moins de viande mais de meilleure qualité, introduction de protéines végétales, plus de produits bruts, recours à la cuisson lente, moins de gaspillage alimentaire, formation des cuisiniers... L'un des problèmes reste l'équilibre matière. Pour le favoriser, Interbev a créé des fiches recettes qui permettent de valoriser plusieurs morceaux de viande en même temps. Afin de faciliter l'approvisionnement en viande bio, la coopérative Unébio a créé le Comptoir des viandes bio (CVB), un atelier de transformation situé dans le Maine-et-Loire, et elle compte en déployer de nouveaux dans d'autres régions. Le service public local Eau du Bassin Rennais a lié qualité de l'eau et restauration collective, via son projet Terres de Sources, en favorisant l'intégration, dans la restauration collective, de viandes bio produites par 35 fermes du groupement Bretagne Viande Bio basées sur le territoire de Terres de Sources. Un encart est également réservé à la situation du collecteur Biolait.

BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 3 pages (p. 13-15)

réf. 284-098



8e Salon Tech&Bio : Le plein en références techniques et économiques ; Pôle Élevage : Des repères dans toutes les filières ; Création de filières agroalimentaires : « Un long fleuve pas si tranquille »

RIVRY-FOURNIER Christine / RIPOCHE Frédéric /
POUPEAU Jean-Martial

Ces trois articles effectuent un retour sur la 8ème édition du salon Tech&Bio, qui s'est tenue du 21 au 23 septembre 2021, sur le Lycée agricole du Valentin, à Bourg-lès-Valence (Drôme). Cette édition a regroupé 18 000 visiteurs. Le premier article revient sur ce rendez-vous incontournable qui permet de faire le plein en références techniques et économiques, et de voir les dernières innovations. Au total, 375 exposants de l'amont et de l'aval étaient présents, une centaine de démonstrations de matériels innovants ont été organisées, ainsi que de nombreuses conférences, dont certaines ont été prises d'assaut. Le fil vert de cette édition a été le Village du Biocontrôle (nouveau 2021), qui a réuni plus de 16 entreprises. Le second article est consacré au Pôle Élevage. Divers ateliers et conférences ont abordé les principales préoccupations des éleveurs bio. Cet article revient plus précisément sur les conférences consacrées à l'autonomie alimentaire des élevages bio, l'actualisation des références en ovins lait bio, l'adéquation entre l'offre et la demande pour la filière ovins viande bio (projet Casdar ReVABio), ainsi qu'au nouveau bâtiment d'élevage de la ferme du Lycée agricole du Valentin, qui illustre comment réduire les conséquences des évolutions climatiques sur un troupeau laitier. Pour finir, le dernier article regroupe les témoignages de trois opérateurs qui ont participé à la création de filières agroalimentaires bio issues en grandes cultures : la coopérative agricole Duransia (filiale légumes secs), le transformateur Ekibio (filiale blé dur) et le distributeur Carrefour (filiales blé dur et blé tendre).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44069>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 7 pages (p. 16-22)

réf. 284-099

Observatoire national de la restauration collective bio et durable - Résultats de l'enquête 2021

UN PLUS BIO / ECOCERT / AGORES / ET AL.

L'Observatoire national de la restauration collective bio et durable a été créé en 2017, à l'initiative d'Un Plus Bio, d'Ecocert En Cuisine et du programme de recherche Lascaux. L'objectif de cet observatoire est de collecter, chaque année, de nombreuses données sur les pratiques, les tendances et l'évolution de la restauration collective, ainsi que sur les politiques alimentaires territoriales. En 2021, 6 766 cantines et 1 200 000 repas ont été ainsi passés au crible. Globalement, ces enquêtes révèlent que la loi Egalim suscite encore beaucoup d'appréhension et de questions dans la restauration collective : Comment atteindre les 50% de produits durables (en valeur), dont 20% sous label bio ? Quels moyens humains et matériels mettre en œuvre ? Combien cela va-t-il vraiment coûter ? Pour aider à la réflexion, ce document effectue un point sur le coût des produits bio et sur la part des produits bio et locaux actuellement présents dans la restauration collective française. Il détaille ensuite les huit grands enseignements, en lien avec la transition alimentaire, révélés par ces enquêtes : 1 - Les cantines diversifient leurs modes d'approvisionnement ; 2 - Les collectivités se saisissent de leurs capacités foncières ; 3 - L'éducation à l'alimentation durable prend sa place ; 4 - La réduction du gaspillage alimentaire se généralise ; 5 - La sortie du plastique s'organise ; 6 - La gestion directe regagne du terrain ; 7 - Les menus végétariens s'imposent à la cantine ; 8 - Le travail en équipe : un ingrédient incontournable.

<https://observatoire-restauration-biodurable.fr/sites/default/files/Rapport%202021%20de%20l%27Observatoire%20-%20Un%20Plus%20Bio.pdf>

2021, 24 p., éd. ASSOCIATION UN PLUS BIO

réf. 284-114



Lait bio : des marchés européens plus équilibrés qu'en France

TENDANCES

En 2020, la production de lait de vache biologique en France a fortement progressé, avec l'arrivée sur le marché de nouveaux livreurs aux volumes importants et avec de fortes disponibilités fourragères liées au climat. En revanche, côté consommation, les chiffres pour les produits laitiers biologiques sont plutôt à la baisse. Cela entraîne un marché français particulièrement déséquilibré, à l'inverse de ce qui se passe chez nos voisins européens (Autriche, Allemagne, Danemark, Suède, Pays-Bas). Les nouvelles conversions françaises ont été particulièrement territorialisées, avec Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes en tête. Cet article propose un décryptage de cette année laitière, notamment par type de produits (laits liquides, fromages, yaourts, beurre, crème).

TENDANCES LAIT VIANDE N ° 332, 01/10/2021, 4 pages (p. 30-33)

réf. 284-041

Les vins bio en 2020 : Quelles évolutions depuis la crise ?

LE GUILLOU Gwénaëlle

Les vins bio se développent à un rythme soutenu en France, malgré la crise sanitaire. Si la consommation générale de vin diminue, la part de vins bio ne cesse d'augmenter. Pour assurer la pérennité économique de leur exploitation, la plupart des vignerons bio visent l'autonomie commerciale en gérant eux-mêmes la vente de leurs vins. Pour cela, ils utilisent cinq principaux canaux de distribution : la vente directe, la restauration, les cavistes, les magasins spécialisés et la grande distribution. En moyenne, un viticulteur bio en utilise au moins quatre. De plus, le contexte incroyablement compliqué engendré par la crise Covid-19 a fortement renforcé l'importance de l'autonomie commerciale. Une étude interne, réalisée par Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, montre que, durant la crise sanitaire, les vignerons bio ont largement investi la vente directe (clientèle habituelle et vente en ligne), ainsi que le négoce. A la sortie de cette crise, les vignerons interrogés souhaiteraient plutôt privilégier l'export (74 %) et continuer la vente directe (63 %).

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2021/11/ProFilBio-n.14.pdf>

PROFILBIO N ° 14, 01/11/2021, 2 pages (p. 22-23)

réf. 284-119

Covid 19 : Les circuits courts : plus forts après la crise ?

PERRIN Agathe

Les GAB bretons ont mené des enquêtes auprès de leurs adhérents en circuits courts, afin de connaître l'impact de la crise Covid-19. On note une forte disparité entre les fermes. Si la majorité ont vu leur chiffre d'affaires (CA) augmenter (c'est particulièrement vrai pour les maraîchers), certains ont vu leur CA stagner et d'autres ont vu le leur baisser (en particulier ceux ayant des débouchés tournés vers la restauration et les marchés de plein vent). Face à ces perturbations, les producteurs ont renforcé leurs ventes à la ferme ou leurs ventes en ligne, avec livraison à domicile de façon individuelle ou collective. Certains de ces débouchés se sont pérennisés. Après une année de crise, beaucoup d'agriculteurs sont épuisés physiquement et mentalement face à tous ces changements et à ces adaptations permanentes, à ces réorganisations et/ou créations de nouveaux débouchés... Si la plupart restent sereins pour la suite (débouchés consolidés, activité reconnue de première nécessité...), il n'en est pas de même pour ceux qui ciblent en priorité la restauration commerciale, l'événementiel... De plus, la crise a fait ressortir des difficultés en lien avec les conditions de travail et l'organisation du travail dans les fermes en circuits courts. Elle a également incité les producteurs à s'interroger sur leur stratégie commerciale.

SYMBIOSE N ° 268, 01/06/2021, 2 pages (p. 18-19)

réf. 284-077



QUALITÉ

Céréales et blé panifiable : Il reste du pain sur la planche

ROLLAND Cécile / MARÉCHAL Goulven

La transformation de blé meunier et d'autres céréales biologiques se développe en Bretagne : le nombre d'unités certifiées bio est passé de 834 à 1 236 entre 2015 et 2019 (principalement des boulangeries-pâtisseries, meuniers, biscuitiers...). Ces derniers transforment une part relativement faible de céréales bio produites localement. Une enquête, réalisée par la Maison de l'Agriculture Bio du Finistère (MAB29) auprès de 116 transformateurs, a révélé l'intérêt de plusieurs d'entre eux de s'approvisionner plus localement. Pour répondre à ce besoin, différents schémas et échelles d'approvisionnement en blé meunier bio sont actuellement testés. Des référentiels communs sur la qualité du grain sont également en discussion. Si la teneur en protéines n'est pas un critère discriminant pour les meuniers, elle l'est pour tous les autres transformateurs (elle doit être au-dessus de 10,5 %). La gestion de l'azote reste donc un enjeu majeur en agriculture biologique. Il faut aussi que le grain respecte d'autres critères : humidité, PS, temps de chute de Hagberg et force boulangère W. Cet article est accompagné d'un tableau qui synthétise des informations (semis, variétés, place dans la rotation, prix de vente...) sur plusieurs céréales bio panifiables. Deux producteurs bio et un boulanger bio apportent également leurs témoignages.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43976>
SYMBIOSE N ° 269, 01/07/2021, 4 pages (p. 22-25)

réf. 284-016

Blés paysans : de la parcelle au pain pour retrouver l'authenticité

BOSSÉLUT Julien

Le programme « Semences Paysannes » a été initié en 2004, dans les Pays de la Loire. Il est composé de plusieurs volets : appui technique, expérimentations variétales, aide à la diffusion de variétés paysannes entre producteurs... Il regroupe, actuellement, une trentaine d'agriculteurs. Le projet « Qualiblébio », qui a vu le jour en 2018, s'intègre dans ce programme. Qualiblébio a été motivé par la demande des consommateurs : ces derniers sont de plus en plus attentifs à la qualité des céréales, en particulier vis-à-vis des glutens (l'intolérance au gluten étant un problème assez répandu). Les blés paysans, non sélectionnés sur des critères technologiques pour l'industrie, offrent un potentiel important pour répondre aux attentes des consommateurs. Qualiblébio a donc pour objectif d'évaluer des variétés paysannes et des variétés sélectionnées en agriculture biologique afin de favoriser l'émergence de filières locales de qualité. Cette évaluation porte à la fois sur des critères agronomiques, technologiques (comportement lors de la panification), organoleptiques et nutritionnels (notamment leur composition en gluten). Cet article présente les résultats des variétés testées en 2019-2020.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2020/12/BCAB135.pdf>

BULLETIN CAB N ° 135, 01/12/2020, 4 pages (p. 12-15)

réf. 284-029



Sustainable practices and product quality: Is there value in eco-label certification? The case of wine

Pratiques durables et qualité des produits : La certification avec un écolabel a-t-elle de la valeur ? Le cas du vin (Anglais)

DELMAS Magali / GERGAUD Olivier

En théorie, les écolabels représentent un potentiel important pour réduire l'impact environnemental et social des produits, en aiguillant le choix des consommateurs. Dans la pratique, la diffusion des écolabels reste limitée et certains consommateurs pensent que, pour diminuer l'impact environnemental, le produit éco-labellisé est moins efficace (ex. : produits d'entretien, qualité gustative). Ces consommateurs doivent alors faire un compromis entre les attributs durables de l'écolabel et la qualité du produit acheté. Cette étude a essayé de déterminer si ce compromis est également perçu par des experts. Pour cela, elle s'est penchée plus particulièrement sur le cas du vin. Elle s'est basée sur les informations contenues dans trois grands guides, rédigés par des experts, qui évaluent la qualité des vins français. Au total, les informations sur 128 182 vins ont été examinées. Elles portaient notamment sur des vins qui affichaient des écolabels délivrés par une tierce partie (certification biologique et biodynamique), et d'autres vins qui affichaient des écolabels auto-déclarés (étiquetage respectueux de l'environnement, sans certification par une tierce partie). Les résultats montrent que les experts ont mieux noté les vins avec le label biologique ou biodynamique, comparés aux vins conventionnels. En revanche, les vins affichant des écolabels auto-déclarés ont reçu, dans le meilleur des cas, des notes similaires à celles des vins conventionnels. Ainsi, globalement, les experts ont une opinion positive de la qualité des vins biologiques et biodynamiques, ce qui contraste avec l'opinion de certains consommateurs. Les vins avec un étiquetage respectueux de l'environnement (sans certification) sont, en revanche, moins appréciés par les experts. Ils peuvent aussi représenter un danger pour les écolabels certifiés.

<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2021.106953>

ECOLOGICAL ECONOMICS N ° Volume 183, 01/05/2021, 16 pages (p. 1-16)

réf. 284-039



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE DURABLE

Accompagner les apprentissages des agriculteurs pour la transition agroécologique

GIRARD Sabine

L'agroécologie consiste à utiliser et à renforcer différents services rendus par la nature, afin de réduire l'utilisation d'intrants de synthèse et de réguler les flux. Au-delà de ses aspects techniques, la transition agroécologique transforme en profondeur l'ensemble du système agri-agroalimentaire. Pour cela, elle appelle notamment à transformer la façon de produire, d'échanger et de diffuser les connaissances agricoles. C'est pourquoi se multiplient de nouvelles formes de coopération entre des acteurs agricoles et des acteurs non agricoles, pour coproduire des connaissances en agroécologie. Le projet TRANSAAT -Transition vers un système agricole et alimentaire territorialisé – (2016-2021) a suivi trois initiatives de ce type dans la vallée de la Drôme : un groupe d'éleveurs caprins-ovins souhaitant développer la phyto-aromathérapie ; un groupe d'éleveurs porcins travaillant sur la santé animale ; un groupe d'agriculteurs utilisant des Techniques Culturelles Simplifiées et des engrais verts. Les objectifs de ce suivi étaient de mieux comprendre comment ces dispositifs territorialisés de coproduction de connaissances se développent, en quoi ils peuvent favoriser la transition agroécologique dans les territoires, et comment les accompagner.

http://itab.asso.fr/downloads/Transaat/3 - synthese_sabine_girard.pdf

2021, 8 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 284-071

Les cahiers de l'agroécologie : Retour sur deux ans d'essais des fermes du réseau Agr'eau Adour-Garonne : Edition 2021

BARAT Xavier / BONUS Emmanuelle /
CARRERA Aude / ET AL.

La démarche Agr'eau permet de rendre visibles les pratiques agroécologiques et innovantes des agriculteurs et de favoriser les échanges techniques. Le réseau Agr'eau comprend une diversité de fermes, de systèmes (grandes cultures, élevage, maraîchage, viticulture...), de territoires, de conditions pédoclimatiques. Ce document restitue les résultats de deux années d'essais collectifs au champ, menés par les agriculteurs pilotes du réseau. Les essais portent sur de nombreux thèmes, répartis en 5 grandes parties : - Expérimentation d'intrants alternatifs : les biostimulants. Tests d'enrobage, tests de produits en pulvérisation foliaire, tests de biostimulants liquides autoproduits, essai de silice comme fongicide sur culture de blé tendre, et essai de sucre sur maïs en foliaire ; - Couverts et associations de cultures : essais d'implantation de couverts d'été avant moisson, couverts d'été adaptés à l'agriculture biologique de conservation, associations de plantes pour l'implantation d'une luzernière, associations de plantes avec le maïs pour limiter l'usage des herbicides ; - Techniques de semis : diminution de l'écartement du soja pour limiter les adventices, augmentation de la densité du maïs en semis direct sous couvert, strip-till rotatif dans une prairie permanente ; - Génétique végétale : essais variétaux de maïs en SCV (semis sous couvert végétal) ; - Optimisation de l'élevage : pâturage tournant dynamique en Nouvelle-Aquitaine : synthèse de l'étude des systèmes en polyculture élevage herbager innovants, l'élevage régénératif pour un nouveau regard sur les herbivores.

<http://agreau.fr/wp-content/uploads/2021/09/cahiers-2021.pdf>
2021, 102 p., éd. ASSOCIATION FRANÇAISE
D'AGROFORESTERIE

réf. 284-072



AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

Les vins prennent le large en bateau à voile

FÉLIX Charlotte

Le transport représente une part importante de l'empreinte carbone d'une bouteille de vin. Ce constat a amené les sociétés bretonnes Towt-Transport à la voile et Grain de Sail à proposer d'acheminer des bouteilles de vin avec l'énergie vélique. De base, Grain de Sail est un chocolatier et torréfacteur basé à Morlaix (Finistère). Il s'approvisionne en cacao et grains de café dans les Caraïbes et en Amérique centrale, et achemine ces matières premières en France à l'aide d'un voilier-cargo qui effectue le trajet grâce au vent. Pour rentabiliser les traversées et ne pas effectuer le trajet France-Amérique à vide, Grain de Sail a proposé à des viticulteurs biologiques français de transporter leurs vins jusqu'à la côte Est des États-Unis. Ainsi, en novembre 2020, 15 000 bouteilles sont parties de Saint-Malo et sont arrivées à New-York en 28 jours.

REUSSIR VIGNE N ° 282, 01/03/2021, 2 pages (p. 44-45)

réf. 284-010

En élevage ovin : Adopter des pratiques bonnes pour l'environnement

SAGOT Laurence / MOREAU Sindy /
SENNEPIN Danielle

Les contributions positives de l'élevage ovin sur l'environnement sont multiples : maintien de la biodiversité via les prairies et les parcours, stockage de carbone, lutte contre les incendies dans les zones sèches... Toutefois, les ovins produisent également des gaz à effet de serre (GES), notamment en raison de leur mode de digestion, commun à tous les ruminants. C'est pourquoi des éleveurs mettent en œuvre des pratiques permettant de limiter les émissions afin de réduire l'impact de leur élevage sur le changement climatique. Cette brochure, réalisée dans le cadre du projet KITINDIC (projet porté par Interbev et l'Institut de l'élevage), présente quatorze mesures permettant de réduire les émissions de GES et la consommation d'énergie fossile dans les élevages ovins. Ces mesures sont accompagnées de chiffres permettant de quantifier les impacts. Elles sont classées selon quatre grandes catégories : 1 - Adopter des rations plus vertueuses pour les brebis en lactation (ex : remplacer le tourteau de soja par du tourteau de colza) ; 2 - Faire pâturer les ovins en hiver (ex : faire pâturer les brebis sur des couverts végétaux) ; 3 - Finir les agneaux avec des rations produisant moins de GES (ex : incorporer un protéagineux dans un mélange fermier) ; 4 - Améliorer la productivité du troupeau (ex : diminuer la mortalité des agneaux).

<https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2019/04/Brochure-Kitindic-InnOvin-1.pdf>

2019, 6 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CREUSE

réf. 284-019



L'ambroisie progresse en Occitanie

CATHALA Agnès

L'ambroisie est une adventice au pollen très allergisant. Cette plante se propage très vite car elle est dotée d'une forte capacité de multiplication et de survie. Il est donc nécessaire de la gérer dès son apparition et dans la durée. En Occitanie, sa présence devient préoccupante. Un projet de lutte contre l'ambroisie, financé par l'Agence Régionale de Santé, a même été lancé en 2018. Il est piloté par la FREDON Occitanie et l'Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Cet article retrace l'interview d'Anne-Marie Ducasse-Cournac, la coordinatrice de ce projet à la FREDON Occitanie. Durant cette interview, elle liste les principales cultures à travers lesquelles l'ambroisie arrive à se répandre et explique ce que peuvent faire les agriculteurs pour limiter l'apparition et la propagation de cette plante. Un guide de 12 pages, intitulé « Les ambrosies : un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer : pourquoi faire de la lutte contre les ambrosies une priorité ? », est d'ailleurs disponible gratuitement en ligne. Il apporte, entre autres, des éléments de reconnaissance précoce des plants d'ambroisie, ainsi que des informations sur des leviers de lutte efficaces en grandes cultures.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43984>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 278, 01/05/2021, 4 pages (p. 22-25)

réf. 284-023

Feeding partridges with organic or conventional grain triggers cascading effects in life-history traits

Nourrir des perdrix avec des céréales biologiques ou conventionnelles provoque des effets en cascade sur les caractéristiques de leur cycle de vie (Anglais)

MOREAU Jérôme / MONCEAU Karine /
BRETAGNOLLE Vincent / ET AL.

Les populations d'oiseaux sauvages sont en déclin dans les terres agricoles d'Europe et d'Amérique du Nord. Des recherches approfondies ont été réalisées pour trouver les causes de ce déclin. L'intensification agricole est reconnue comme l'une des principales causes, et plus particulièrement les pesticides qui induisent, à dose élevée, une mortalité directe chez les oiseaux. En revanche, peu d'études ont analysé les effets à long terme, chez les oiseaux, d'une exposition chronique à de faibles doses de pesticides. Dans cette étude expérimentale, des perdrix grises ont été nourries avec des grains issus de l'agriculture biologique, et d'autres ont été nourries avec des grains issus de l'agriculture conventionnelle (utilisation de pesticides) pendant 26 semaines. Les caractéristiques du cycle de vie de ces perdrix ont été examinées et comparées. Les résultats montrent que l'ingestion de faibles doses de pesticides sur une longue période a des conséquences à long terme sur plusieurs voies physiologiques majeures, sans pour autant induire une différence de mortalité chez les perdrix. Par rapport aux perdrix témoins, les oiseaux exposés à des doses chroniques avaient : 1 - des ornements moins développés ; 2 - un système immunitaire plus actif ; 3 - des signes de stress physiologique induisant une charge parasitaire intestinale plus élevée ; 4 - une activité physique moins importante ; 5 - un investissement dans la reproduction plus faible. Compte tenu de la forte utilisation des pesticides dans les agrosystèmes, il est probable que de telles modifications aient des impacts négatifs à long terme sur les populations d'oiseaux sauvages vivant dans ces milieux. Les effets à long terme ne doivent donc plus être ignorés et doivent être pris en compte dans l'évaluation des risques liés aux pesticides.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0269749121004334>

ENVIRONMENTAL POLLUTION N ° 278, 01/06/2021, 11 pages (p. 1-11)

réf. 284-036



Positive but variable effects of crop diversification on biodiversity and ecosystem services

Effets positifs mais variables de la diversification des cultures sur la biodiversité et les services écosystémiques (Anglais)

/ BEN-ARI Tamara / MAKOWSKI David / ET AL.

Selon la théorie de l'écologie, la biodiversité a un effet positif et stabilisateur sur la fourniture de services écosystémiques. Toutefois, les impacts liés à l'augmentation de la diversité des espèces et des variétés dans les agroécosystèmes sont encore peu étudiés. Pour évaluer de manière approfondie les effets de la diversification des cultures, les résultats de 95 méta-analyses ont été étudiées. Ces dernières regroupent 5 156 expérimentations, menées dans 85 pays, sur 84 années, et représentent plus de 54 500 observations sur 120 espèces cultivées. Les résultats montrent que la diversification des cultures améliore non seulement la production végétale (effet médian de + 14 %), mais aussi la biodiversité associée, c'est-à-dire la biodiversité des plantes non cultivées et des animaux sauvages (+ 24 %). La diversification des cultures augmente aussi certains services écosystémiques de soutien et de régulation, notamment la qualité de l'eau (+ 51 %), la lutte contre les ravageurs et les maladies (+ 63 %) et la qualité des sols (+ 11 %). Cependant, les résultats obtenus pour chaque service écosystémique pris individuellement varient considérablement suivant les différentes stratégies de diversification des cultures employées (agroforesterie, cultures dérobées, couverts végétaux, rotations des cultures ou mélanges de variétés). L'agroforesterie est particulièrement efficace pour fournir divers services écosystémiques, notamment la qualité de l'eau, la régulation des parasites et des maladies, la biodiversité associée, la productivité et la qualité des sols à long terme. Les mélanges de variétés fournissent, en revanche, les services les plus faibles, tandis que les autres stratégies présentent des résultats intermédiaires.

<https://doi.org/10.1111/gcb.15747>

GLOBAL CHANGE BIOLOGY N° Vol. 27, n° 19, 01/10/2021, 14 pages (p. 4697-4710)

réf. 284-037

Organic management and landscape heterogeneity combine to sustain multifunctional bird communities in European vineyards

La conduite biologique et l'hétérogénéité du paysage se combinent pour préserver les communautés d'oiseaux multifonctionnelles dans les vignobles européens (Anglais)

BARBARO Luc / ASSANDRI Giacomo / RUSCH Adrien / ET AL.

La protection des communautés d'oiseaux dans les terres agricoles européennes devient critique, notamment dans les territoires viticoles. L'intensification des pratiques, combinée à la perte d'habitats semi-naturels, a entraîné, sur le long terme, le déclin des oiseaux dont le niveau de préservation était déjà préoccupant, mais aussi le déclin d'oiseaux insectivores et granivores autrefois communs. Outre l'importance culturelle de ces oiseaux, leur déclin menace également les services écosystémiques qu'ils fournissent, tels que la lutte contre les ravageurs. Face à ce constat, cette étude a analysé la manière dont la conduite en agriculture biologique et l'hétérogénéité du paysage affectent la diversité taxonomique et fonctionnelle de 334 communautés d'oiseaux. Elle a analysé la spécialisation moyenne des habitats, ainsi que l'abondance des oiseaux insectivores, granivores ou fructivores, pour tenir compte des fonctions individuelles des oiseaux. Le terrain d'étude était composé de douze régions viticoles situées dans les trois principaux pays européens producteurs de vin (France, Italie et Espagne). Les résultats montrent que l'agriculture biologique améliore la diversité fonctionnelle des oiseaux, ainsi que leurs fonctions individuelles. Néanmoins, ces effets positifs dépendent en partie de la gestion de l'enherbement des inter-rangs et de l'hétérogénéité du paysage. En effet, la couverture forestière et l'hétérogénéité paysagère augmentent la diversité taxonomique et fonctionnelle des communautés d'oiseaux. Cette étude met ainsi en évidence les avantages, pour soutenir des communautés d'oiseaux dans les paysages viticoles, d'allier conduite biologique, enherbement partiel des vignes et gestion favorisant les interfaces entre les vignobles et les habitats semi-naturels.

<https://doi.org/10.1111/1365-2664.13885>

JOURNAL OF APPLIED ECOLOGY N° Vol. 58, n° 6, 01/06/2021, 11 pages (p. 1261-1271)

réf. 284-038



Agrinichoirs : Réinstaller les oiseaux dans les vignes et les vergers

ROSE Frédérique

Premier prix de la catégorie intrants et services au concours des Technovations, lors de l'édition 2021 du salon Tech&Bio, la société Agrinichoirs propose une prestation d'installation de nichoirs dans les vignes et les vergers. En général, sept nichoirs à mésanges sont installés par hectare, ainsi que sept à chauves-souris. Le service inclut également une géolocalisation des nichoirs, ainsi qu'un suivi annuel. Lors de sa première année d'activité, en 2016, Agrinichoirs a installé 40 nichoirs et a observé un taux d'occupation de 45 %. En 2021, la société en a installé environ 9 000, sur 350 parcelles appartenant à 150 producteurs, dont les deux tiers en bio. Brice Le Maire, fondateur de la société et ancien salarié d'Agribiodrôme, rappelle que le taux d'occupation des nichoirs est variable et dépend beaucoup de l'environnement. En général, ce taux augmente chaque année sur une même parcelle et peut atteindre jusqu'à 90 %. Brice Le Maire vise également la montée en compétence des producteurs, en leur apprenant à mieux connaître et observer les oiseaux, à les repérer dans les parcelles et à faire le lien avec la régulation des ravageurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44073>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 46)

réf. 284-113

DÉVELOPPEMENT RURAL

Les Volonteux, une ferme coopérative

FEYDEL Joël

La ferme « Les Volonteux » tire son nom d'un quartier de Beaume-lès-Valence, dans la Drôme. Ce nom reflète aussi le courage nécessaire pour pratiquer une agriculture respectueuse des humains, de l'environnement, des animaux et de la santé. Cette ferme coopérative est gérée en agriculture biologique. Au début, ils étaient deux ; maintenant, ils sont 22 coopérateurs à s'être installés sur 26 ha, avec divers ateliers : maraîchage, arboriculture, transformation, magasin, boulangerie, apiculture... La ferme compte aussi un temps plein pour l'administratif et la comptabilité. De nouvelles personnes peuvent intégrer la Scop-CAE en s'insérant dans un atelier existant ou en créant leur propre activité. L'objectif est de permettre à des personnes de s'installer sans avoir à fortement s'endetter pour exercer le métier d'agriculteur. Les nouveaux arrivants disposent de trois mois pour s'intégrer dans le collectif, la confiance et l'humain étant au cœur des préoccupations. Les nouveaux coopérateurs tournent sur toutes les activités de la ferme, puis continuent à travailler deux jours par semaine pour le collectif et disposent du reste du temps pour monter leur projet. Le fait d'être associé coopérateur permet également d'avoir le statut de travailleur indépendant et d'avoir une meilleure couverture sociale.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 367, 01/12/2020, 2 pages
(p. 16-17)

réf. 284-001



Quand les Ami.e.s soutiennent un projet d'installation

CAMPAGNES SOLIDAIRES

La France compte actuellement 450 000 paysans. D'ici dix ans, 60 % d'entre eux vont arrêter d'exercer pour partir en retraite ou se réorienter. L'installation (massive) est donc une priorité. C'est pourquoi les Ami.e.s de la Confédération paysanne du Morbihan soutiennent des projets d'installation, tels que la création de Graines de Saint Germain, une micro-ferme aux multiples activités. Quatre quadragénaires sont à l'initiative de ce projet. Ils souhaitent s'installer sur 1,5 ha et proposer une gamme diversifiée de produits biologiques et de services : légumes, œufs, plantes aromatiques et médicinales, conserves, accueil pédagogique, magasin de producteurs... Ce projet est coconstruit avec des paysans-boulangers du village. Le but étant de mutualiser l'usage d'un bâtiment (pour l'espace de vente, le stockage, le labo de transformation...) et de vendre ensemble leurs productions, avec celles d'autres producteurs locaux.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 367, 01/12/2020, 1 page (p. 18)
réf. 284-002

Morbihan : Un élevage de porcs en sous-bois

HENNIN Marc

Benjamin Frezel et Régis Durand se sont installés, en 2019, au nord de Vannes (56), avec un projet de polycultures-polyélevages. Les 2 associés s'accordaient sur un modèle visant l'autonomie globale et la complémentarité des productions. Aujourd'hui, sur 85 ha, 65 ha sont cultivables (une quinzaine de cultures différentes), 10 sont en prairies permanentes et 10 sont boisés. C'est dans les sous-bois qu'un des ateliers de la ferme de Trévero a pris place. 10 truies allaitantes et entre 150 et 200 porcs pour l'engraissement, de race Duroc, originaire de l'est des États-Unis, y sont élevés en partie. Les truies produisent entre 10 et 13 porcelets par portée, avec une faible mortalité. L'activité de la ferme de Trévero se décline en 3 autres ateliers : un élevage de brouillards avec vente directe de viande ; un élevage de poules, installé dans un verger de 2,5 ha, pour la production d'œufs ; un atelier grandes cultures avec transformation pour l'alimentation humaine (farines, huiles, graines décortiquées).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 374, 01/07/2021, 2 pages
(p. 12-13)

réf. 284-045

Dossier : La Qualité de Vie au Travail

PERROCHEAU Joachim / RINGARD Aurélie /
LEBOUTEILLER Anthony / ET AL.

Ce dossier met en lumière une question importante dans le secteur agricole : Comment concilier temps de travail et temps pour soi ? Plusieurs réponses sont possibles, comme l'illustrent les articles suivants : - Les mutations de l'emploi agricole et de sa main d'œuvre en France concernent d'autant plus la filière bio : éléments à retenir de l'étude Actif'Agri (2019), du Centre d'Études et de Prospective (CEP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur les transformations des emplois et des activités en agriculture ; - Deux métiers différents au sein du projet TRANSÆ, mais une même envie : celle de se sentir bien dans son travail ; - Civam 44 : Vers une émancipation des femmes en agriculture ; - La question du travail et de la main d'œuvre dans les formations agricoles : retour d'expérience du Lycée agricole de Saint-Genest-Malifaux ; - S'installer en production laitière bovine quand on est non issu du milieu agricole : Former à l'installation en lait bio des personnes non issues du milieu agricole : L'exemple du CFPPA de Coutances (Manche) ; - L'accompagnement humain dans les exploitations, véritable outil de gestion d'entreprise ; - L'importance de la communication dans le travail agricole - Retour d'expérience du travail de l'ATAG (Association Tarnaise pour le Développement de l'Agriculture de Groupe) ; - Les travailleurs et leur rémunération, la richesse de la Ferme de Malabrit ; - Transformation fromagère et Triathlon ? ; - Être maire et paysan, deux fonctions passionnantes et enrichissantes ; - Une décroissance du volume pour une croissance du temps libre, du revenu et du bien-être ; - En salopette ou en costume, s'engager et travailler dans le bon sens. ; - Au GAEC des Acajous, le travail à la ferme laisse le temps aux engagements extérieurs.

VOIX BIOLACTÉE (LA) N ° 104, 01/09/2021, 33 pages (p. 3-35)
réf. 284-046



La non-mixité à Biolait : Un seul et même objectif pour tous, une variété de chemins pour l'atteindre

AUGRAIN Benjamin / MEFFE Céline

En 2017, Biolait entérinait l'objectif de 100 % des fermes du réseau en 100 % bio au 1er avril 2022 (soit 5 ans pour que les fermes mettent leurs pratiques en conformité). A quelques mois de cette première échéance, Biolait dresse un premier état des lieux et présente des témoignages d'éleveurs qui ont passé le cap du 100 % bio pour rentrer dans le cadre de la règle de non-mixité : Mélanie Renard et Thomas Guerard, du GAEC du Coudray (Eure), ont arrêté l'atelier ovins viande en conventionnel pour se tourner vers la transformation du lait de brebis bio, qui vient compléter l'atelier vaches laitières, en bio depuis plus de 10 ans ; - Jean-André et Maryse Biscar, dans les Pyrénées-Atlantiques, ont arrêté d'exploiter leur 2,7 ha de vignes en conventionnel et, plutôt que de convertir le vignoble, ont agrandi leur troupeau de quelques Jersiaises.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43992>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 104, 01/09/2021, 3 pages (p. 37-39)
réf. 284-047

Champs de lutte, semeurs d'utopie

SYRE Mathilde

Mathilde Syre, auteure de documentaires pour la télévision ou le cinéma, a réalisé, en 2020, le film "Champs de lutte, semeurs d'utopie", qui raconte le quotidien de quatre paysans sur leurs fermes. C'est l'installation sur une ferme de son compagnon qui a conduit Mathilde à réaliser ce projet et lui a donné l'envie de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui pratiquent l'agriculture paysanne. Sa volonté est de montrer que l'agriculture paysanne propose d'autres manières de fonctionner, "plus respectueuses de l'environnement, plus autonomes et plus solidaires". En filmant les paysans dans leur humanité, avec leurs gestes, leurs préoccupations et leurs valeurs, le film montre que l'agriculture, non seulement produit notre alimentation, mais a un rôle social et environnemental primordial. Être paysan, c'est aussi un acte militant qui interroge le spectateur sur le rôle et la place de l'agriculture dans les mutations en cours de nos sociétés. Le film montre la puissance de l'inventivité de l'agriculture paysanne pour s'adapter aux crises et met en lumière l'engagement des paysans qui font face aux défis de l'avenir.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43998>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 104, 01/09/2021, 2 pages (p. 44-45)
réf. 284-050

L'entraide en partage

BESNARD Antoine

Albert et Patricia Béchu (35) sont heureux d'avoir réussi à transmettre leur ferme dans de bonnes conditions. Noémie, ingénieure agronome, a été la première candidate à se présenter. Pour elle, c'était sa dixième visite de ferme. Avec un projet d'élevage de chèvres, la ferme d'Albert et Patricia aurait pu ne pas lui convenir. Mais, Noémie s'est décidée rapidement, prenant un peu de court les propriétaires. Albert et Patricia n'ont cependant pas hésité et ont eu très vite envie d'aider Noémie dans son projet. Ils ont su nouer une relation de confiance mutuelle et d'entraide avec la jeune éleveuse. Chacun apprend de l'autre, avec la volonté de trouver un équilibre dans l'échange. Albert prête souvent la main à Noémie, la rassure, lui fait part de son expérience, lui apporte des conseils, partage du matériel et s'assure que tout va bien. Il avoue aussi apprendre de Noémie, qui apporte un regard nouveau sur la ferme et propose de nouvelles façons de faire, notamment avec les cultures. Pour Albert et Patricia, la réussite de la transmission de leur ferme doit beaucoup au relationnel. Un encart présente l'historique de leur ferme.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44001>
SYMBIOSE N ° 270, 01/09/2021, 2 pages (p. 16-17)

réf. 284-053



Cheminer avec le vivant : Dialogue avec Didier de la Porte, éleveur, maraîcher, apiculteur et semeur de joie

BABIN-CHEVAYE Carole

À la faveur du premier confinement, s'éloignant de son quotidien parisien, Carole Babin-Chevaye se retrouve à partager cueillette, sarclage et binage avec Didier de la Porte, à la Ferme du Château, en Normandie. Elle chemine alors avec une autre façon de cultiver. Ingénieur agronome de formation, maraîcher bio, permaculteur, éleveur, apiculteur naturel, météorologue, astronome..., Didier de la Porte lui confie, au fil des jours, quarante années d'observations et d'expérimentations au cœur du vivant. D'un pacte passé avec les renards à la méditation que lui proposent ses vaches, du lien établi entre crête des coqs et harmonie de leur chant aux processus complets inspirés de la biodynamie avec une présence consciente aux lieux et au cosmos, il transmet la joie qui est la sienne au quotidien, ses choix de faire alliance avec le vivant, mais aussi un sens accru de la responsabilité qui nous incombe. Ce dialogue met en évidence des passerelles, comme des questionnements entre deux approches d'une écologie profonde.

2021, 224 p., éd. ÉDITIONS LEDUC

réf. 284-056

S'affirmer antispéciste sans mordre la main qui vous nourrit

PERROCHEAU Joachim

Joachim Perrocheau élève des vaches laitières en Loire-Atlantique. Avec ses trois associés, il conduit son troupeau en agriculture biologique avec un système herbager. Sa ferme a néanmoins été récemment la cible d'attaques antispécistes : tags sur les murs, sur les véhicules et sur du matériel... Dans cet article, Joachim Perrocheau souhaite répondre aux auteurs de ces actes, en les amenant à réfléchir aux êtres vivants qui peuvent vivre et avoir un habitat grâce à sa ferme et grâce à ses pratiques respectueuses de l'environnement. Il explique ainsi en quoi le bien-être de ses vaches est respecté, notamment au pâturage, et comment la biodiversité est favorisée sur son exploitation (pas d'utilisation de pesticides, présence de prairies permanentes et de 38 km de haies, enherbement le long des chemins...).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 368, 01/01/2021, 1 page (p. 13)

réf. 284-088

Orne : La galère de la transmission

BOISGONTIER Christian

Philippe et Marie-Claire Derouault, agriculteurs bio dans l'Orne, souhaitent transmettre leur ferme laitière et cidricole (production de 200 000 L de lait et de 30 000 bouteilles de produits cidricoles par an), mais ils ne trouvent pas de repreneur. La ferme repose sur un système autonome et économe, avec des investissements modestes. L'atelier lait se base sur un système tout herbe, avec des vèlages au printemps, afin de pouvoir passer en monotraitement de Noël à février, ce qui permet de consacrer plus de temps à l'activité cidricole durant cette période. La salle de traite, d'occasion (2 x 4 places), permet de traire 50 vaches par heure. Durant l'automne et l'hiver, il faut donc également gérer l'activité cidricole : récolte, pressage, filtration, mise en bouteille, pasteurisation, étiquetage, livraisons, facturations... Un ouvrier agricole, employé à l'aide un groupement d'employeurs, vient renforcer l'équipe durant cette période. Pour transmettre leur ferme, Philippe et Marie-Claire Derouault proposent leur terres, maison et bâtiments en location. Cependant, malgré de nombreuses annonces dans divers réseaux, journaux et dans le répertoire départ-installation, ils ne trouvent pas de repreneur : leur ferme n'est pas assez moderne et le cadre très rural fait peur aux néo-paysans.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 368, 01/01/2021, 1 page (p. 16)

réf. 284-089



Vers le retour de l'élevage dans la Beauce ?

CEALIS Alexandra

Afin d'être plus autonomes en matière de fertilité des sols et, ainsi, moins dépendants des achats d'engrais, des céréaliers d'Eure-et-Loir, dont plusieurs en bio, souhaitent produire eux-mêmes de la matière organique, en couvrant un maximum leur sol et en introduisant de l'élevage dans leurs systèmes d'exploitation. Toutefois, avant de sauter le pas, certains d'entre eux se posent la question du temps de travail et des contraintes liés à l'élevage ovin. Certains aimeraient mettre en place des collaborations à l'échelle de deux ou trois fermes, proches géographiquement, afin de mutualiser le troupeau (500 à 800 bêtes), les bâtiments, du matériel. Ils souhaiteraient également s'associer avec un berger ou le salarier. Pour aider les agriculteurs dans ces démarches, l'Adear 28 (Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural) a entamé un processus de reconnaissance d'un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) nommé « Fertilité des sols et réintroduction de l'élevage ».

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 368, 01/01/2021, 1 page (p. 18)
réf. 284-091

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Prems ! avec 32 % de SAU bio

RIVRY-FOURNIER Christine

Alors que la France compte 9,5 % de sa surface agricole utile (SAU) en bio, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se démarque avec ses 32 %. Les conversions s'envolent sur ce territoire depuis cinq ans, et le rythme semble se poursuivre en 2021. Selon Sandrine Faucou, agricultrice biologique et présidente de la commission agriculture biologique de la Chambre régionale d'agriculture de PACA, cette région compte de nombreux atouts pour la bio, notamment un climat sec, favorable à ce mode de production d'un point de vue sanitaire. Mais, ce sont également les difficultés qui ont fait évoluer les producteurs vers des systèmes biologiques, afin de conserver une agriculture viable et rémunératrice sur ce territoire compliqué et touché par les évolutions climatiques. Cet essor est aussi stimulé par un marché porteur, avec la proximité des bassins urbains de consommation et des circuits courts dynamiques. La bio doit maintenant répondre à des enjeux de structuration des filières, afin de maintenir les activités et une rémunération juste pour les producteurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44054>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 7)

réf. 284-094

Ô Pré des Volcans, l'aventure de quatre fermes laitières bio du Puy-de-Dôme

BRIOUDE Solenn

Dans le Puy-de-Dôme, 4 fermes laitières bio ont décidé de créer ensemble une fromagerie collective. Bio 63 accompagne le projet depuis 2018. Les éleveurs ont pris le temps de partager leurs idées et leurs valeurs, visité des fermes avec atelier de transformation, avant de se former à la technologie fromagère, aux équipements, mais aussi sur les aspects financiers et de gouvernance collective. Depuis janvier 2021, les éleveurs ont démarré les essais et les premières productions de fromages dans l'atelier de transformation d'un des membres. Le "Petit Mozart", leur fromage à pâte molle, sera alors produit dans la future fromagerie collective (250 000 l de lait/an), à Nébouzat (63), et une boutique attenante pour la vente directe est en projet.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 1 page (p. 28)

réf. 284-125

AlterMonts : Genèse d'un projet à la fois dingue et tellement cohérent !

PHILIT Marianne

AlterMonts, fromage de garde au lait cru bio des Monts du Lyonnais, est le résultat de l'aventure collective de 4 fermes laitières qui ont décidé de rassembler leur énergie pour créer une fromagerie collective. Gautier Mazet, l'un des associés de la ferme du Valfleury, témoigne du chemin parcouru.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole31web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 31, 20/03/2021, 1 page (p. 29)

réf. 284-126



Quand la diversification des cultures rencontre la diversité des profils

VENDÔME Murielle

Trois éleveurs bio vendéens en bovins viande et lait ont choisi de diversifier leurs cultures. L'article retrace leurs parcours, motivations, choix, démarches, commercialisations, et présente les intérêts de cette diversification, ainsi que quelques points de vigilance. Julien Renolleau, en bovins viande, a choisi la pomme de terre pour sa création de valeur ajoutée, sa mise en œuvre simple, des investissements et des interventions limités par rapport à d'autres cultures de plein champ. Après avoir identifié les besoins du réseau Biocoop, Camille Martineau, en bovins lait, s'est lancée dans la production de sarrasin et de millet décortiqués pour pouvoir s'installer sur la ferme familiale. Cyril Roux, en bovins viande, voulait implanter une culture à destination de la consommation humaine, limiter les passages de tracteur et ne pas biner. De par ses qualités gustatives et nutritionnelles et son originalité, le quinoa s'est alors imposé. Puis, le blé, le sarrasin et le millet ont suivi.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/03/BCAB136.pdf>

BULLETIN CAB N ° 136, 01/03/2021, 2 pages (p. 12-13)

réf. 284-079

ENVIRONNEMENT

Projets collectifs : La Pampa, Plateforme d'Activités Mutualisées des Producteurs Auvergnats ; Une brasserie éco-responsable en Auvergne

BRIOUDE Solenn / HÉRICHER Amélie

Depuis juin 2021, la Pampa (Plateforme d'Activités Mutualisées des Producteurs Auvergnats), projet qui a émergé en 2017, développe des actions pour favoriser le recyclage et le réemploi de contenants en verre. Avec le soutien de l'État, de l'ADEME et de CITEO, la Pampa, désormais constituée en association, a mis en place des groupes de travail visant à identifier des solutions techniques pour la collecte, le lavage de contenants, la mise en place d'achats mutualisés et l'instauration de la consigne. Les citoyens auvergnats sont invités à rejoindre ces groupes de travail. Charlie Leroux a créé la Brasserie de l'Alagnon en 2009, en Haute-Loire. Certifiée Nature & Progrès en 2011, la brasserie bio, artisanale et locale a souhaité aller plus loin dans la réduction de son bilan carbone. Charlie Leroux a commencé par expérimenter la consigne, le lavage des bouteilles étant réalisé par un prestataire. En 2014, il a investi dans une laveuse d'occasion, qu'il a réparée et remise en route. Aujourd'hui, avec ses 2 associés, il gère le lavage d'environ 3000 bouteilles par jour, une vingtaine de jours par mois. Malgré les contraintes, ils en tirent une grande satisfaction et continuent de mettre en place des actions pour réduire encore leur empreinte carbone, notamment en relocalisant toujours plus leurs approvisionnements.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole32web.pdf>

LA LUCIOLE N ° 32, 21/06/2021, 2 pages (p. 29-30)

réf. 284-067



VIE PROFESSIONNELLE

CONVERSION

Filière fruits rouges bio en Nouvelle-Aquitaine : Un développement mais encore quelques freins

CHASTAING Séverine / CARMENTRAN DELIAS Myriam

La production de fruits rouges bio (fraises, myrtilles, cassis, framboises...) progresse en Nouvelle-Aquitaine. Elle représente 230 ha, soit 0,1 % des surfaces bio de cette région. Cependant, la conversion en bio pose des problèmes aux producteurs de fruits rouges conventionnels. Ces derniers, souvent en hors-sol, auraient des difficultés pour passer leur production en pleine-terre, ce qui complique aussi le travail des salariés obligés de plus se baisser. Il faudrait aussi changer ses débouchés. Ainsi, le plus souvent, les producteurs préfèrent créer une ferme bio, en convertissant le terrain dans un premier temps, puis en implantant des plants qui donneront directement des fruits bio. L'obligation de rotation pour les fraisiers est aussi vécue comme une contrainte par les producteurs conventionnels.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2021/11/ProFilBio-n.14.pdf>
PROFILBIO N° 14, 01/11/2021, 2 pages (p. 3-4)

réf. 284-116

GÉNÉRALITÉS

L'impact d'un produit systémique et biologique dans un milieu naturel

LAPEYRE Rémi

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre de la Licence professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement", suite à un stage à la SARL de la Croix, entreprise qui commercialise des produits (semences végétales, produits divers pour les animaux d'élevage, autres denrées agricoles...), dont certains UAB (utilisables en agriculture biologique). C'est le cas du ferment de pain au levain naturel Kanne, qui existe depuis plus de 30 ans. Ce ferment, composé de 3 céréales bio, d'eau de source et de sel, est très riche en bactéries lactiques. Il est utilisé sous des formes différentes, solides (croquettes, poudre...) ou liquides, pour favoriser la santé des végétaux et des animaux. Avec le développement de l'agriculture biologique, il est de plus en plus commercialisé en France, mais reste peu connu. La SARL de la Croix en a fait son produit phare. L'objectif du stage était d'étudier et de tester l'efficacité du levain Kanne, en particulier sur des végétaux et notamment sur une parcelle d'avoine. Les résultats techniques collectés, analysés et interprétés (volume de racines...) ont permis à l'entreprise de connaître encore mieux ce produit pour pouvoir le conseiller à ses clients.

2021, 42 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 284-127



ÉTRANGER

La filière lait écologique naissante au Chili

FUZEAU Léo

Au Chili, l'association de producteurs Ecoterra essaie de mettre en place une filière longue de lait écologique. Créée en 2011 par des éleveurs de poules pondeuses, l'association a déjà réussi à faire certifier les œufs produits dans son réseau. A partir de 2017, elle a décidé de s'ouvrir à d'autres productions. 40 petits producteurs de lait de vaches élevées à l'herbe ont reçu une certification qui leur impose le respect des conditions suivantes : pas d'antibiotiques, pas d'hormones, peu de concentrés et 95 % de pâturage dans l'année. Pour le moment, cela concerne seulement de petits volumes de lait, mais Ecoterra souhaite se développer dans tout le Chili. L'objectif est aussi de faire certifier les fermes en bio et de poursuivre sa contribution active à la structuration des filières bio, dans toute l'Amérique du Sud.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43993>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 104, 01/09/2021, 2 pages (p. 40-41)
réf. 284-048

L'agriculture biologique en Afrique : un levier d'innovations pour le développement agricole

DE BON Hubert / TEMPLE Ludovic /
MALÉZIEUX Eric / ET AL.

En Afrique, bien que l'agriculture biologique soit de plus en plus présente sur les marchés locaux et d'exportation, elle reste peu recensée dans les statistiques officielles. La demande en produits biologiques des consommateurs africains augmente, ce qui offre un débouché économique dynamique. De plus, les apports de l'agriculture biologique à la transition agroécologique déjà amorcée sur ce continent sont indéniables : elle diminue notamment les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement et sur la santé (en n'employant pas d'intrants chimiques de synthèse), tout en améliorant la résilience des systèmes agricoles. Certaines techniques utilisées en agriculture biologique peuvent, dans certaines conditions, accroître la productivité agricole, même si les rendements, à l'échelle mondiale, sont en moyenne inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle. L'agriculture biologique nécessite également beaucoup de main d'œuvre, ce qui représente une source d'emploi pour les jeunes dans les zones rurales. Certains travaux scientifiques et les initiatives prises par de nombreux acteurs locaux confirment l'intérêt de l'agriculture biologique sur le continent africain. La recherche agricole se doit d'appuyer son émergence, même si, jusqu'à présent, très peu d'études ont été conduites sur le sujet. La recherche pourrait aussi contribuer à l'élaboration de politiques publiques adaptées à différentes échelles.

<https://revues.cirad.fr/index.php/perspective/article/view/31696/31327>
PERSPECTIVE N ° 48, 01/10/2018, 4 pages (p. 1-4)

réf. 284-040



FORMATION

Un serious-game pour piloter une exploitation laitière

TRAVAUX ET INNOVATIONS

L'agro-écologie permet d'améliorer la durabilité de l'agriculture. Pour promouvoir son application, il faut que ses concepts soient enseignés aux étudiants et aux professionnels du secteur agricole. Néanmoins, il est souvent difficile d'illustrer l'agro-écologie en s'appuyant concrètement sur une approche globale et en quantifiant l'impact de différents facteurs au niveau du système d'exploitation. Le jeu sérieux SEGAE (SErious Game For AgroEcology learning) peut servir de support aux enseignants et aux formateurs. Ce jeu a été créé dans le cadre d'un projet Erasmus + qui a associé des universités et des centres de recherche (dont INRAE) de plusieurs pays européens. SEGAE se base sur le cas d'une ferme en polyculture élevage, à orientation laitière. Ce jeu permet de simuler des modèles agricoles complexes sur lesquels les joueurs peuvent évaluer les impact des pratiques via des indicateurs de durabilité environnementale, économique et sociale. Il est accessible gratuitement en ligne. Les apprenants peuvent jouer de façon indépendante, mais les échanges entre élèves et enseignants sont cruciaux pour apprendre efficacement et confronter des idées et des points de vue.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43981>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 278, 01/05/2021, 2 pages
(p. 8-9)

réf. 284-022

Comment faciliter la diffusion de connaissances afin de développer la filière biologique du Massif Central à travers l'utilisation de supports vidéo ?

SÉLÉBRAN Clément

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre de la Licence professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement", suite à un stage au Pôle Bio Massif Central. Le Pôle Bio Massif Central (statut associatif) a pour mission le développement de l'agriculture biologique à l'échelle du Massif Central, par la coordination de projets de recherche-développement et la valorisation/diffusion de connaissances. La vidéo, en tant que support de diffusion des connaissances, est un outil intéressant et prisé des acteurs agricoles, mais qui peut s'avérer décevant si certaines conditions ne sont pas respectées. Le stage visait à tester, et à proposer, des outils et des méthodes pour la réalisation de vidéos à destination des acteurs de terrain et du grand public, telles que portraits de fermes, présentations de métiers, ou de pratiques agricoles. Le stage a conduit à la réalisation d'un guide pratique, construit au fur et à mesure des expériences et des questionnements qui ont jalonné cette période d'apprentissage.

2020, 86 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 284-066



ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Michel Reynaud, vice-président d'Ecocert : « Agir ensemble à tous les niveaux »

RIVRY-FOURNIER Christine

Dans cette interview, Michel Reynaud revient sur l'édition 2021 d'OWC (Congrès Mondial de la Bio), qui s'est tenu pour la première fois en France, du 6 au 10 septembre, à Rennes. Impliqué dans le développement de l'agriculture biologique depuis plus de trente ans et membre du comité d'organisation de cet évènement, il en expose les enjeux. Egalement membre du bureau d'IFOAM Organics Europe, il revient sur le rôle de la fédération auprès des différentes instances européennes (Commission, Conseil, Parlement) afin de soutenir le développement de l'agriculture biologique. Enfin, il fait un point sur les enjeux agricoles à venir, ainsi que sur les impacts de la prochaine PAC sur le développement d'une agriculture durable, et plus particulièrement sur le développement de l'agriculture biologique. Cet article est accompagné de deux encarts : le premier explique pourquoi, selon Michel Reynaud (également vice-président d'Ecocert), certains aspects de la nouvelle réglementation bio n'ont pas été assez creusés ; le second est réservé à la première journée européenne de la bio, qui a eu lieu le 23 septembre 2021.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44067>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 2 pages (p. 11-12)

réf. 284-097

POLITIQUE AGRICOLE

Dossier : PAC 2014-2020/2021 : Chronique d'une mise à nu de l'agriculture biologique

BESNARD Antoine / CHANEL Elsa

Fin mai 2021, des paysans et des paysannes ont dénoncé la politique gouvernementale appliquée aux aides bio à travers le hashtag #LaBioAPoil. Le 2 juin 2021, ils étaient 400 agriculteurs bio à manifester à Paris. Ce dossier explique pourquoi le réseau FNAB s'est mobilisé au printemps dernier et rappelle les enjeux (pour la bio) de la nouvelle programmation PAC (Politique Agricole Commune). Pour cela, il retrace un historique de l'évolution des aides bio, depuis 2014 jusqu'au printemps 2021, et met en avant leur diminution. Les changements annoncés pour la prochaine PAC (2023-2027) sont illustrés à l'aide d'un schéma. Ce schéma symbolise également les revendications soutenues par la FNAB. Ces revendications portent sur les aides couplées (ex : garder l'aide veau bio...) ; le soutien à l'installation (ex : augmenter le plafond des aides DJA à 100 000 € et l'âge plafond à plus de 40 ans...) ; l'ÉcoRégime (ex : un soutien à la bio supérieur à celui de la HVE) ; l'aide à la conversion (ex : un budget à la hauteur des objectifs de 20 % des surfaces bio en 2027). Ce dossier revient également sur les différences de chiffres avancés par le réseau FNAB, qui dénonce une baisse de 66 % des aides destinées à la bio, et ceux avancés par le Ministre en charge de l'agriculture, qui communique sur une enveloppe en augmentation. Enfin, il explique pourquoi il est anormal que le label HVE, qui est moins contraignant que la bio, soit rémunéré à la même hauteur que l'agriculture biologique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43974>
SYMBIOSE N ° 269, 01/07/2021, 6 pages (p. 14-19)

réf. 284-014



HVE : l'illusion de la transition

GARROT Claire / CHAPELLE Sophie /
CLAVEIROLE Cécile / ET AL.

Dans ce dossier, la Confédération paysanne critique le label HVE (Haute Valeur Environnementale) qu'elle estime trop laxiste. Pour elle, ce label ne protégerait ni le consommateur, ni l'environnement, et risque de monopoliser des aides au détriment du financement de pratiques plus écologiques et sociales. A l'aide d'exemples théoriques, d'études de cas et de témoignages (de producteurs, de France Nature Environnement, de représentants de syndicats agricoles...), ce dossier explique en quoi consiste réellement cette certification, ainsi que les impacts en matière de politique agricole.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 368, 01/01/2021, 8 pages
(p. I-VIII)

réf. 284-087

RÉGLEMENTATION

Le point avec Ecocert : Herbivores : nouvelles règles

ECOCERT

Cet article synthétise les principaux changements dans la nouvelle réglementation bio concernant l'élevage d'herbivores (hors cervidés). Ces modifications, applicables au 1er janvier 2022, sont à retrouver dans le nouveau règlement de base R(UE) 2018/848, et dans les deux actes secondaires R(UE) 2020/464 et R(UE) 2020/2146. Elles concernent : le renforcement de l'autonomie alimentaire (au 1er janvier 2024) ; la diminution d'aliments en conversion provenant de l'extérieur ; les aliments d'allaitement autorisés avant le sevrage ; le bien-être animal (la mutilation – coupe des queues chez les ovins et écornage -, l'attache des bovins et la fin de l'engraissement en intérieur) ; le logement des animaux (le cas du pâturage sur sol humide, l'obligation d'avoir des espaces ombragés en extérieur, les conditions de logement des veaux) ; les pratiques dérogatoires (les achats d'animaux, les achats de races menacées, le recours à de l'alimentation non bio en cas de perte de production suite à certains aléas, l'accès au pâturage et la densité des animaux dans les bâtiments et au pâturage en situation de catastrophe, la possibilité de diminuer le pourcentage de matière sèche dans les rations sous certaines conditions).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44070>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 1 page (p. 23)

réf. 284-100

En direct de l'Inao : Gérer la transition en douceur

CATROU Olivier

Le nouveau règlement relatif à la production biologique entrera en application le 1er janvier 2022. Ce nouveau règlement (connu sous le numéro 2018/848) met un terme au règlement n °834/2007, qui a été en vigueur durant douze années. Néanmoins, comment va s'effectuer la transition ? Contrairement aux directives européennes, les règlements européens entrent directement en application, sans requérir de transposition en droit national. Le Guide de lecture tenu par l'Inao ne vient qu'expliquer les zones floues du règlement, et, même sans clarification dans le Guide, les règles doivent s'appliquer. Comme la continuité de l'activité doit être assurée, les opérateurs n'ont pas besoin de se notifier de nouveau auprès de l'Agence Bio, et les certificats délivrés par les organismes certificateurs resteront valides jusqu'à leur renouvellement. Concernant les produits, les produits certifiés bio avant le 31 décembre pourront continuer à être mis sur le marché jusqu'à épuisement des stocks. En revanche, ceux préparés à partir de 2022 doivent respecter la nouvelle réglementation. Comme la conversion bio a pu générer des investissements importants, notamment dans des bâtiments d'élevage, les éleveurs pourront, dans certains cas particuliers, garder leurs installations existantes jusqu'au 1er janvier 2030. Par ailleurs, l'Inao pourra continuer à délivrer des dérogations individuelles pour certaines situations strictement encadrées par la nouvelle réglementation.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44071>
BIOFIL N ° 138, 01/11/2021, 2 pages (p. 24-25)

réf. 284-111

Les nouvelles fiches réglementaires FNAB (en vigueur au 1er janvier 2022)

FNAB

Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement bio européen au 1er janvier 2022, la FNAB a mis à jour ses fiches réglementaires. Elles comprennent des fiches socles : Productions végétales ; Cadre général Élevage ; Contrôles. Elles comprennent également des fiches par espèce : Bovins viande & équidés ; Bovins lait ; Porc ; Volailles de chair ; Poules pondeuses ; Ovins & Caprins Lait et Viande ; Lapins ; Escargots.

<https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/>

2020 et 2021, 11 fiches, éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 284-073



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Le Vin et la biodynamie : Manifeste

KIEZER Willy

Les principes de la biodynamie, dont les bases ont été posées en 1924, sont souvent insuffisamment connues. Cet ouvrage fait la lumière sur ce courant fondateur de l'agriculture biologique moderne et traite du bon usage de la biodynamie en viticulture. Après avoir exposé un savoir-faire viticole qui s'est construit au fil du XXème siècle et abordé les conséquences de la viticulture conventionnelle sur notre environnement, il présente les enjeux contemporains de l'agriculture biodynamique et les nombreux bénéfices que l'on peut en tirer, plus particulièrement dans le monde du vin. En fin d'ouvrage, un tour de France de 50 domaines incontournables convertis à la biodynamie donne la parole aux vigneronnes et vigneron qui la pratiquent et permet de découvrir 50 cuvées d'élection, réalisées dans les règles de l'art.

2021, 154 p., éd. ÉDITIONS OMNISCIENCE

réf. 284-057

Manuel pour l'élaboration et la mise en œuvre des préparations biodynamiques

MASSON Vincent

Depuis 1924, la biodynamie s'est développée en Europe et dans le monde, faisant la démonstration de son efficacité. Néanmoins, de nombreux paysans et chercheurs contribuent, par leurs travaux, à en perfectionner la pratique et à en approfondir la compréhension. En évolution et amélioration permanentes, ce savoir se construit sur une compréhension des phénomènes du monde vivant, mais aussi sur de nombreuses expérimentations de terrain qui permettent d'observer et d'évaluer les résultats des pratiques mises en œuvre. Cet ouvrage se concentre sur les préparations biodynamiques. La première partie expose les éléments aux fondements de ces préparations et permet de comprendre comment elles agissent. La deuxième partie est consacrée aux aspects pratiques et décrit comment élaborer les préparations biodynamiques (bouse de corne ; silice de corne ; préparations à base de : achillée millefeuille, matricaire camomille, ortie, écorce de chêne, pissenlit, valériane, prêle des champs ; préparations composées...), les conserver et les mettre en œuvre.

2021, 208 p., éd. BIODYNAMIE SERVICES

réf. 284-059



AGROFORESTERIE

Agroforesterie & élevage : L'arbre, un amortisseur climatique productif

BOUDEELE Elodie

Selon une enquête régionale de la Draaf Bretagne, 60 % du linéaire de bocage a disparu dans cette région. Ceci est notamment dû au remembrement et à l'agrandissement des parcelles... De nos jours, avec des épisodes de sécheresse de plus en plus marqués, l'arbre reprend une place importante, en particulier dans les systèmes d'élevage. L'arbre fournit, en effet, des services non négligeables : augmentation de la biomasse totale produite sur la parcelle, amortisseur climatique avec diminution de 30 % de l'évaporation durant la période estivale, effet brise vent, effet parasol suivant l'orientation des haies ou des alignements des arbres dans la parcelle... Une bonne gestion des arbres dans les prairies peut également permettre de décaler la pousse de l'herbe et donc être un levier pour allonger la période de pâturage (parcelles ombragées ou non). Cet article apporte également des conseils pour mettre en place et entretenir des alignements intraparcellaires d'arbres, des arbres isolés (pré-vergers), ainsi que des arbres fourragers. Des encarts sont aussi dédiés au projet « Arbele et parasol », porté par INRAE de Theix, et à la perméabilité au vent suivant la composition des haies.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/43978>
SYMBIOSE N ° 269, 01/07/2021, 3 pages (p. 28-30)

réf. 284-018

RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Liveseed : D2.2 Report on the Cross Visits

Liveseed : Rapport D2.2 sur les visites croisées (Anglais)

BRUSZIK Ágnes / GUTZEN Kaja / REY Frédéric

Le projet européen Horizon 2020 Liveseed vise à accroître la production de semences biologiques en Europe, en recherchant l'obtention de semences de haute qualité. Afin de favoriser les échanges de connaissances, quatre visites croisées étaient prévues. La première de ces visites a été organisée en France (en 2018), la suivante en Italie (en 2019), puis une autre aux Pays-Bas (également en 2019). Chacune d'entre elles a réuni entre 14 et 24 participants issus de différents pays. La dernière visite, qui devait se tenir en Allemagne et en Suisse, n'a pas pu être réalisée en raison de la pandémie de Covid-19, mais des échanges ont tout de même eu lieu à distance (les enseignements tirés de cette visite virtuelle font l'objet d'un rapport à part entière). Ce document effectue une synthèse des différentes visites réalisées en présentiel. Globalement, ces visites ont offert une mine de connaissances sur des questions pratiques et techniques en lien avec la production de semences biologiques. Ces connaissances ont ensuite été valorisées de diverses manières : rapports, vidéos, résumés de pratiques, livrets, articles. Elles ont aussi été intégrées dans du matériel de formation et ont conduit à des discussions lors de tables rondes d'experts en Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Pologne, Portugal, Espagne, Grèce, Lettonie, Autriche et France.

<https://orgprints.org/id/eprint/42357/1/D2.2-Report-on-the-Cross-Visits-LIVESEED.pdf>

2020, 53 p., éd. IFOAM EU GROUP

réf. 284-084



Liveseed : Report on the Cross-Visit: Germany and Switzerland

Liveseed : Rapport sur la visite croisée : Allemagne et Suisse (Anglais)

BRUSZIK Agnes / GUTZEN Kaja / MEYER Katharina /
ET AL.

Ce rapport a été produit dans le cadre du projet européen Horizon 2020 Liveseed, qui vise à accroître la production de semences biologiques en Europe. L'une des actions menées au sein de ce projet s'intéressait à la multiplication et à la santé des semences bio afin d'obtenir des semences de haute qualité. Pour cela, il était nécessaire de stimuler la production de semences biologiques dans les pays où le secteur était encore peu développé (Pologne, Hongrie, Roumanie...) et d'encourager les échanges de connaissances, ainsi que les pratiques innovantes. Des visites croisées ont ainsi été organisées afin de favoriser ces échanges et de mettre en place des relations entre différents acteurs européens, dans le but de d'initier un réseau professionnel qui se maintiendrait après le projet. L'une de ces visites devait avoir lieu en Allemagne et en Suisse, du 12 au 14 mai 2020, mais elle a dû être annulée en raison de la pandémie de Covid-19. Quatorze experts, issus de différents pays européens, étaient conviés pour échanger sur plusieurs thématiques liées à la production de matériel végétal pour l'arboriculture et la viticulture : essais variétaux, aspects techniques et pratiques de sélection, protection des plantes lors de la multiplication, pratiques de conservation des variétés anciennes, organisation et contenu de la formation des agriculteurs pour la multiplication... Ce rapport a pour but de compiler les connaissances qui ont été acquises malgré les circonstances, notamment à l'aide d'entretiens approfondis réalisés à distance avec les experts.

<https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2020/08/LIVESEED-Cross-Visit-Report-Germany-and-Switzerland.pdf>
2020, 34 p., éd. IFOAM EU GROUP

réf. 284-085

Projet ingénieur : Identification de traits phénotypiques de tolérance à la sécheresse pour la sélection de maïs population

BOUCHET Péroline / CAUTY Audrey /
HEREIL Alexandre / ET AL.

Le maïs est l'une des céréales les plus cultivées à travers le monde. Destiné, à l'origine, à l'alimentation humaine, il est maintenant très majoritairement cultivé, en France, pour l'alimentation animale. Avant 1947, seules des variétés populations étaient cultivées sur le territoire français. Des variétés hybrides nord-américaines furent ensuite introduites et inscrites au Catalogue Officiel français des espèces et variétés de plantes cultivées. Les variétés hybrides, dont les performances agronomiques étaient supérieures, ont alors vite remplacé les populations locales. Conscient de la perte de biodiversité que pouvaient induire les variétés hybrides, l'Inra a mené des actions, dès les années 47-48, pour préserver des variétés locales. Ces opérations ont ensuite été poursuivies par d'autres organismes, comme AgroBio Périgord. Ces variétés populations font, de nouveau, l'objet de recherches, dans un contexte de changement climatique, afin de développer des variétés plus résistantes à la sécheresse. C'est pourquoi, AgroBio Périgord a demandé, à un groupe d'étudiants de VetAgro Sup en Master « Plant Integrative Biology and Breeding », de travailler sur les caractères phénologiques du maïs en lien avec la tolérance à la sécheresse, et d'inclure ces caractères dans une stratégie de sélection réalisable en conditions paysannes. Ce rapport présente les principaux traits retenus (ancrage racinaire, précocité, Anthesis-Silking Interval, Recovery-overnight, sénescence foliaire, stérilité de la panicule et Leaf firing, rendement), ainsi que les bonnes pratiques de sélection.

2019, 34 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / AGROBIO PERIGORD

réf. 284-086



BRÈVES

Nouvelle réglementation européenne

La nouvelle réglementation européenne s'applique depuis le 1er janvier 2022.

Elle s'appuie sur le règlement principal (règlement de base) n° 2018/848, adopté en mai 2018 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R0848&qid=1643356434586>.

Depuis sa parution, ce règlement a connu quelques rectificatifs, notamment pour y inclure les références aux textes législatifs secondaires que sont les actes délégués et les actes d'exécution.

Une page d'IFOAM-OE (Echelle européenne), régulièrement mise à jour, liste tous les textes avec un lien vers la version en anglais : <https://www.organicseurope.bio/what-we-do/eu-organic-regulation/>

Source(s) : IFOAM France, IFOAM-OE, janvier 2022

Appel à manifestations d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

Cet AMI, lancé par la Caisse des Dépôts - Agriculture et Alimentation, se propose d'accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique (limitation des intrants, amélioration de la souveraineté, de la durabilité et de la résilience des secteurs concernés, réduction de leurs émissions de GES). Des innovations de toutes natures, techniques, technologiques, de service, d'usage, de méthode..., pourront être mobilisées dans ce but.

Une gouvernance multi-partenariale - dont au moins une collectivité territoriale - devra permettre de tester en conditions réelles, dans une approche systémique et en lien avec les acteurs de la recherche et de la formation, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'usage au potentiel de diffusion/répliquabilité élevé.

Date de clôture : 1er juin 2022.

Lien : https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2021_M_-Pikzxr3

Source(s) : Caisse des Dépôts, 19 décembre 2021

Appel à propositions pour la promotion des produits bio

La Commission européenne a publié son programme de travail 2022 pour la promotion des produits agricoles de l'UE. Pour mémoire, cette politique vise à financer des campagnes de promotion des produits agricoles issus de l'UE, au sein et hors de l'UE (et ainsi à soutenir les agriculteurs de l'UE). Pour 2022, le budget est de plus de 185 millions d'euros, avec une enveloppe de 70 millions fléchée pour la promotion des produits biologiques ou issus d'une agriculture "durable".

Qui est éligible au financement d'une campagne de promotion ? : Les organisations commerciales ou interprofessionnelles, les organisations de producteurs, les organismes agroalimentaires.

Calendrier :

- Fin janvier / début février 2022 : Ouverture de l'appel à propositions.
- 21 avril 2022 : Date limite de soumission des propositions.

Lien : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/market-measures/promotion-eu-farm-products_fr (rubrique possibilités de financement)

Source(s) : IFOAM France, IFOAM OE, janvier 2022



Replay du webinaire "Produits bio en restauration collective : des plateformes au service des territoires"

Afin de répondre aux questions des collectivités et des établissements souhaitant introduire des produits biologiques dans la restauration collective, l'Agence Bio a organisé un webinaire, le 13 janvier 2022 : "Produits bio en restauration collective : des plateformes au service des territoires". Ce webinaire portait sur l'approvisionnement en produits biologiques et a réuni deux des plateformes de distribution du Réseau Manger Bio (La Bio d'Ici en Savoie et Manger Bio Sud-Ouest), ainsi que le Responsable restauration de la commune de Saint-Loubès (33) s'approvisionnant grâce à ces opérateurs.

Accès au replay du webinaire : <https://www.weka.fr/actualite/web-conference/produits-bio-en-restauration-collective-des-plateformes-au-service-des-territoires-l-exemple-du-reseau-manger-bio/>

**Source(s) : <https://www.agencebio.org/>,
30 décembre 2021**

Nouvelle étude sur le glyphosate

Des chercheurs ont publié, mi-janvier, une nouvelle étude (<https://link.springer.com/article/10.1007/s11356-021-18110-0>) questionnant l'exposition de la population française au glyphosate, un herbicide largement utilisé en France et classé cancérigène probable par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC).

L'étude repose sur une campagne menée par l'association « Campagne Glyphosate », qui a recruté quelques 6848 volontaires entre juin 2018 et janvier 2020. Résultats : du glyphosate a pu être détecté et quantifié dans 99.8% des échantillons d'urine analysés. Le taux moyen retrouvé est de 1.19 ng/mL.

Parmi les grandes tendances, les habitudes alimentaires ont une influence sur les niveaux de contamination au glyphosate, une consommation importante d'aliments biologiques étant associée à un niveau de glyphosate plus faible. Ces résultats confirment ceux déjà retrouvés par plusieurs études à l'échelle internationale aux Etats-Unis, au Danemark ou au Sri Lanka notamment.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/science-glyphosate/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
20 janvier 2022**

2022, année du renouvellement ou non du glyphosate en Europe

L'année 2022 verra le renouvellement, ou non, de l'approbation du glyphosate au sein de l'Union européenne.

L'actuelle autorisation européenne de mise en marché expire le 15 décembre 2022. La suite doit être décidée dans le cadre d'un processus de ré-homologation long et complexe. Les firmes commercialisant des produits à base de cette molécule, réunies dans le Glyphosate Renewal Group (GRG), ont constitué un dossier dès 2019. Sur cette base, quatre États membres composant le groupe d'évaluation du glyphosate (GEG), soit la France, la Hongrie, les Pays-Bas et la Suède, ont rédigé un rapport remis à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa). Celle-ci a organisé, entre septembre et novembre 2021, une consultation publique sur ce rapport.

Un autre rapport, relatif à la classification glyphosate, a fait l'objet d'une autre consultation dans le même temps, organisée par l'Agence européenne des produits chimiques (Echa). La molécule est actuellement classée comme substance « causant des lésions oculaires graves et comme substance toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme ».

Ces deux consultations ont réuni 342 commentaires, dont 118 par des participants français. Les résultats du dépouillement sont encore attendus. Les prochaines étapes : la publication des conclusions de l'Efsa, attendue pour juin 2022, puis le vote des États membres, à la fin de l'année.

Pour le moment, la France n'a plus l'intention de se lancer dans une interdiction nationale si l'UE renouvelait l'autorisation de la molécule.

**Source(s) : <https://campagnesenvironnement.fr/>,
19 janvier 2022**

Evaluation du glyphosate : Demande d'une nouvelle expertise

La Commission nationale de déontologie et des alertes en santé publique et environnement demande une nouvelle expertise, indépendante, du dossier de renouvellement du glyphosate, en s'appuyant notamment sur un rapport de Générations Futures, et sur l'expertise collective de l'Inserm. Cette dernière conclut en la présomption moyenne d'un lien entre glyphosate et risque de Lymphome Non Hodgkinien dans des populations d'agriculteurs.

Lien vers le rapport de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/evaluation-glyphosate-biais/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
19 janvier 2022**



Formations Civam 2022

Le réseau Civam vient d'éditer son nouveau catalogue de formations, dédiées aux animateurs et animatrices qui accompagnent les agriculteurs et agricultrices. Ces formations se répartissent dans 4 thématiques :

- Animer et gérer sa structure,
- Accompagner les agriculteurs,
- Installer, transmettre et créer des activités,
- Développer une alimentation durable et solidaire.

Lien : <https://www.civam.org/wp-content/uploads/2022/01/>

[Civam Catalogue Formation 2022.pdf](https://www.civam.org/wp-content/uploads/2022/01/Civam_Catalogue_Formation_2022.pdf)

Source(s) : Réseau Civam, janvier 2022

Appel à projets Agroécologie pour les étudiants de Montpellier SupAgro

Créée en 2014, la chaire AgroSYS de Montpellier SupAgro prône une approche systémique de la transition agroécologique et favorise les interactions entre entreprises, scientifiques et étudiants. La structure organise, depuis trois ans, un appel à projets à destination des étudiants de l'établissement. Objectif : valoriser les initiatives étudiantes « présentant un réel intérêt pour la progression vers des agrosystèmes durables et agroécologiques ». Une enveloppe de 3000 € sera répartie entre les projets lauréats.

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr/>, 13 janvier 2022

Analyse sur les expérimentations à la ferme

Une nouvelle génération d'expérimentations à la ferme co-construites avec les agriculteurs, les « On-Farm Experimentation » (OFE), propose de nouvelles façons d'innover en agriculture. Une équipe de recherche internationale, rassemblant 8 pays (Argentine, Australie, Canada, Chine, Etats-Unis, France, Malaisie, Maroc, Royaume-Uni), impliquant en France INRAE et l'institut #DigitAg, s'est constituée pour établir les principes fondamentaux de ce mouvement « OFE » et pour argumenter en faveur de sa reconnaissance institutionnelle. Leur analyse, publiée le 23 décembre dans Nature Food, montre que ce modèle collaboratif, qui se développe dans le monde entier, pourrait permettre d'accélérer les transitions agroécologique et digitale.

Plus d'informations : <https://www.inrae.fr/actualites/experimentations-ferme-mouvement-mondial-accelerer-transitions-du-monde-lagriculture>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 23 décembre 2021

Augmentation du prix des produits bio en GMS en novembre

Pour le mois de novembre 2021, IRI a noté, sur l'ensemble des produits bio et non-bio de GMS, une « inversion de tendance avec une inflation qui repasse en positif à +0,04 %, ce qui n'était plus arrivé depuis février 2019 ».

Si les prix des produits bio en GMS ont baissé de 0,24 % à un an, ils ont augmenté de + 0,29 % en novembre. L'augmentation des prix bio est plus marquée, en GMS, que celle de l'ensemble des produits (bio et conventionnels).

Lien : <https://www.biolineaires.com/gms-les-prix-des-produits-bio-augmentent-davantage/>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com/>, 15 décembre 2021

Au Chili, la myrtille est le n°1 des produits biologiques à l'export

La myrtille domine les exportations chiliennes de produits biologiques, représentant, à elle seule, 57% de la valeur totale des produits biologiques vendus à l'étranger.

Selon les données Odepa (Oficina de Estudios y Políticas Agrarias), sur la période de janvier à novembre 2021, les exportations chiliennes de myrtilles biologiques ont totalisé 147 893 000 USD.

Au Chili, les plantations de myrtilles ont enregistré un bel essor, occupant, en 2020, la plus grande superficie de culture biologique du pays avec 5 756 hectares, devant le raisin de cuve (4 408 hectares), le pommier (2 650 hectares) et le framboisier (1 639 hectares).

Source(s) : [blueberriesconsulting.com/](https://www.blueberriesconsulting.com/), <https://www.fructidor.fr/>, 17 janvier 2022

Fonds d'indemnisation des victimes des pesticides : les enfants exposés in utero concernés

Le 7 janvier, est paru l'arrêté prévoyant les règles de réparation forfaitaire pour les enfants exposés aux pesticides durant la période prénatale du fait de l'activité professionnelle de l'un de leurs parents.

Génération Futures est satisfaite mais regrette que les riverains exposés aux pesticides et les utilisateurs non professionnels de ces substances aient été écartés de cette reconnaissance.

Lien vers l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044993676>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 17 janvier 2022



14 syndicats et organisations s'opposent au projet de loi sur l'assurance-récolte

Génération Futures cosigne, avec des organisations paysannes, citoyennes et apicoles, une tribune dans laquelle ces organisations s'opposent au projet de loi sur l'assurance-récolte, qui prévoit de concentrer sur l'assurance-récolte privée les soutiens publics destinés à l'indemnisation des paysannes et des paysans face aux aléas climatiques.

En supprimant le dispositif existant des « calamités agricoles » pour le remplacer par l'assurance privée, le gouvernement exclut tout-te-s les paysan-ne-s qui, faute de trésorerie, n'ont pas les moyens de souscrire à une assurance-récolte. Il exclut aussi des productions essentielles, comme le maraîchage diversifié ou l'apiculture, qui ne sont pas assurables alors qu'elles sont en première ligne face au changement climatique.

De plus, le budget prévu par l'État ne tiendrait pas compte des impacts, pourtant prévisibles, du changement climatique dans les 10 prochaines années.

Enfin, cette réforme fait peser un risque sur la nécessaire transition agro-écologique. Elle prélève, en effet, une partie substantielle du budget du 2ème pilier de la PAC au profit des assurances, alors que cet argent aurait pu bénéficier à la valorisation des zones à handicap naturel, aux mesures agro-environnementales ou encore à l'agriculture biologique.

Lien vers la tribune : <https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=12108#.Yd2NU71wRkM>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 12 janvier 2022

MéthaFrance, site internet sur la méthanisation

A l'occasion de la rencontre du Groupe National d'échanges sur le biogaz organisée le 18 janvier par le Ministère de la Transition écologique, le Syndicat des énergies renouvelables, en collaboration avec un consortium d'acteurs représentatifs de la filière, a lancé MéthaFrance, le portail national d'information grand public dédié à la méthanisation (www.methafrance.fr). Dans le cadre d'un mandat confié par les pouvoirs publics, le contenu de ce portail national a été élaboré de manière collective par un comité de pilotage qui réunit de nombreux contributeurs.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/methafrance-nouveau-site-savoir-methanisation-est-ligne>

Source(s) : Communiqué de presse INRAE, 18 janvier 2022

Projet Divercrop sur l'évolution de l'usage des sols dans le bassin méditerranéen

Urbanisation, développement des cultures d'exportation, intensification, ou même abandon de terres agricoles..., quelles sont les conséquences de ces changements sur l'autosuffisance alimentaire des territoires et sur l'environnement à l'échelle du bassin méditerranéen ? De 2017 à 2021, dans le cadre du projet Divercrop, des chercheurs ont associé une analyse de données d'usage des sols à l'échelle du bassin méditerranéen et des études de cas collectées dans sept pays différents. Après avoir publié ces résultats dans diverses revues académiques, Divercrop propose, aujourd'hui, une synthèse vidéo qui illustre la variété des situations étudiées.

Lien : <https://divercropblog.wordpress.com/>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 10 janvier 2022

Etude : Sous les tropiques, le réchauffement climatique favorise les arbres à croissance lente

Une étude, publiée dans Global Change Biology, vient d'établir que les espèces tropicales les plus petites et dotées d'une croissance plus lente avaient tendance à mieux tolérer la sécheresse. Ces résultats permettront de mieux anticiper les effets du changement climatique sur la démographie et le futur paysage des forêts tropicales.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/tropiques-rechauffement-climatique-favorise-arbres-croissance-lente-plus-petits-plus-denses>

Source(s) : Communiqué de presse INRAE, 19 janvier 2022

Information sur les effets "santé" des aliments

Au fil des années, les recherches en épidémiologie et en nutrition ont permis de dégager trois dimensions des aliments qui influencent particulièrement la santé des consommateurs : la composition nutritionnelle, le degré de transformation et la présence de contaminants, notamment de résidus de pesticides. Quatre chercheurs ont publié un article sur cette thématique : « Nutri-score, NOVA, bio... Comment mieux informer sur les effets « santé » des aliments ? ».

Lien : <https://theconversation.com/nutri-score-nova-bio-comment-mieux-informer-sur-les-effets-sante-des-aliments-171980>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 10 décembre 2021



Le Nutri Perso : Score nutritionnel personnalisé

Nous ne consomons pas la même quantité d'aliments selon notre âge, notre sexe et nos besoins. Alors, en complément du Nutri-Score, l'application indépendante myLabel a développé, avec des ingénieurs de l'Institut National de la Consommation et des experts du CRÉDOC, un score nutritionnel personnalisé qui tient compte de trois paramètres : son sexe, son âge et la portion moyenne consommée par les Français.

Lien : <https://www.mylabel.io/>

Source(s) : Communiqué de presse myLabel, INC, CRÉDOC, janvier 2022

Démonstrateur agrivoltaïque vertical dans le Puy-de-Dôme

ENGIE Green lance, en partenariat avec INRAE, la construction d'un démonstrateur agrivoltaïque vertical dans le Puy-de-Dôme. Ce démonstrateur, baptisé « Camelia », vise à étudier le service rendu par l'installation de panneaux solaires bifaciaux verticaux sur un pâturage, tout en analysant les impacts sur la production électrique. Il sera installé sur une parcelle appartenant à INRAE, au sein de l'Unité Expérimentale « Herbipôle », sur la commune de Laqueuille, et sous la responsabilité scientifique de l'Unité Mixte de Recherche Ecosystème Prairial (UREP).

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/engie-green-lance-partenariat-inrae-construction-dun-demonstrateur-agrivoltaïque-vertical-puy-dome>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 21 janvier 2022

Création du Réseau de l'élevage Bio des Pyrénées

Suite à un travail sur la valorisation des viandes bio, les associations de développement de l'agriculture biologique du massif pyrénéen (GAB 65, Bio Ariège-Garonne, BioCivam de l'Aude, Biharko Lurraren Elkarte CIVAM Pays Basque, Civam Bio 66, Civam Bio Béarn), soutenues par le Commissariat de massif, ont décidé de créer le Réseau de l'élevage Bio des Pyrénées.

Outre la viande, le réseau va aussi travailler sur la laine, les collaborations plaine-montagne et également sur l'autonomie des élevages en général. Il va plutôt privilégier l'accompagnement collectif. Un gros travail de synergie entre acteurs est également à effectuer.

Parmi les autres vocations du Réseau, figure la question de l'installation, de la transmission et du renouvellement des générations en montagne.

Source(s) : <https://www.ladepeche.fr>, 7 janvier 2022

ASTREDHOR s'unifie et devient l'Institut des professionnels du végétal

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre, les membres d'ASTREDHOR ont acté une nouvelle organisation qui permet d'unifier juridiquement les stations d'expérimentation et ont adopté une nouvelle dénomination : Institut des professionnels du végétal.

Source(s) : <https://www.astredhor.fr>, 22 décembre 2021

Un outil pour déterminer rapidement la plateforme de commercialisation en ligne qui convient le mieux

E-commerce alimentaire est un outil d'aide à la décision (OAD) qui se propose de fournir une grille de lecture aux producteurs agricoles ou groupements de producteurs qui souhaiteraient s'appuyer sur une plateforme de commercialisation en ligne pour vendre leurs produits alimentaires en circuits courts et de proximité. Par un système de filtres à renseigner, l'OAD permet d'identifier la ou les plateformes les plus adaptées en fonction de ses envies, contraintes et besoins. Cet OAD a été réalisé par un groupe de travail composé de plusieurs structures membres du RMT Alimentation locale.

Lien : <https://www.oad-venteenligne.org/?OutilAideDecision>

Source(s) : <https://www.oad-venteenligne.org>, décembre 2021

Inquiétudes sur la filière volailles

Dans les élevages de volailles, l'ensemble des coûts de production sont à la hausse, de l'énergie à la main d'œuvre, en passant par le transport, et surtout les matières premières, en particulier pour l'alimentation animale (ex : + 28 % pour les filières sous label). Malheureusement, ces hausses ne sont pas prises en compte par la grande distribution, et des négociations sont en cours.

Le Synalaf estime qu'il faudrait augmenter le prix des poulets Label rouge et bio de 0,70 € par animal. Pour les œufs, la boîte de six en Label rouge coûterait 0,12 € de plus et, en bio, ce chiffre s'élèverait à 0,30 € afin de pouvoir garantir le revenu des éleveurs.

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr>, 11 janvier 2022



Filière lait : Pause des conversions à Lactalis

La dynamique laitière biologique se retrouve confrontée au déséquilibre du marché entre l'offre et la demande. La consommation de produits laitiers bio ralentit alors que, dans le même temps, la production augmente sur un rythme soutenu : + 12 % en 2021. En 2021, plus de 30 % de la collecte du lait bio a dû être vendue au prix du lait conventionnel.

Malgré le déclassé observé, le prix du lait biologique payé par Lactalis est resté très proche de 2020 (382 € / 1000 L), toutes qualités confondues. Le coût du déclassé a été porté par le Groupe.

Face au déséquilibre actuel du marché, les Organisations de Producteurs et le Groupe Lactalis se sont accordés pour modérer les volumes de lait biologique. Une pause dans les nouveaux projets de conversions a été décidée, tout en maintenant l'accompagnement de toutes les conversions déjà engagées. Par ailleurs, le prix de janvier / février 2022 est en hausse de plus de 16 % par rapport à celui de 2021 sur la même période.

Source(s) : Communiqué de presse Groupe Lactalis, 20 janvier 2022

Filière lait : Sodiaal incite les éleveurs bio à réduire leur production

Sodiaal a informé ses producteurs de lait bio d'une incitation financière à la réduction de la production à compter de février 2022, et ce, pour 6 mois (113 €/1000 litres pour une réduction entre 3 et 10% des volumes livrés par rapport au même mois de l'année 2021). La coopérative a également annoncé que, sur janvier, le lait déclassé bio sera payé moins cher que le conventionnel (359 €/1000 l contre 361,9 €/ 1000 l (prix A) et 449,7 €/ 1000 l (prix B)). La Confédération paysanne de Bretagne, mécontente, demande à Sodiaal de proposer un dispositif de baisse des volumes de lait bio avec une indemnité "réellement incitative".

Source(s) : <https://www.paysan-breton.fr>, 12 janvier 2022

1% for the Planet pour Les Comptoirs de la Bio

Les marques exclusives de l'enseigne Les Comptoirs de la Bio, La Sélection des Comptoirs, Mes Trésors Bio et Papilles du Monde s'engagent avec le mouvement « 1% for the Planet ». Elles reverseront ainsi 1% du chiffre d'affaires de leurs ventes à destination d'associations sélectionnées, pour chacune des marques, dans le respect de leur philosophie et de leur positionnement.

Source(s) : Communiqué de presse La Sélection des Comptoirs, Mes Trésors Bio, Papilles du Monde, 1% for the Planet, janvier 2022

Corse : Projet TAATI

Le projet TAATI (FRES), Transitions et Autonomie Alimentaire des Territoires Insulaires, qui réunit notamment INRAE et l'Université de Corse, vise à comprendre ce qui fait obstacle à l'autonomie alimentaire de la Corse - ou au choix de ses dépendances - en mettant en regard son système alimentaire avec celui d'autres territoires insulaires.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/transitions-autonomie-alimentaire-territoires-insulaires>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 21 janvier 2022

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement **(chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)**



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AGRIBIO 05 (Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes)

8 ter Rue Capitaine de Bresson, 05 000 GAP CEDEX - FRANCE

Tél. : 06 19 99 06 27

agribio05@bio-provence.org

<https://www.bio-provence.org/Agribio-05>

■ Fiche technique élevage ovin : Graines germées

https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/fiche_technique_graines_germees.pdf

THIARD Agnès - 7 p.

ASSOCIATION DE RECHERCHE TECHNIQUE BETTERAVIÈRE (ARTB)

29 Rue du Général Foy, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 69 41 05

contact@artb-france.com

<https://www.artb-france.com/>

■ Le sucre biologique en Union européenne

https://www.artb-france.com/images/syntheses/4-marches-international/Sucre_biologique_en_UE_-_Sep_2021-3.pdf

ASSOCIATION DE RECHERCHE TECHNIQUE BETTERAVIÈRE (ARTB) - 11 p.

ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGROFORESTERIE

INRA - UMR system, 93 Route de Pessan, 32 000 AUCH - FRANCE

Tel : 06 20 06 23 14

contact@agroforesterie.fr

<http://www.agroforesterie.fr>

■ Les cahiers de l'agroécologie : Retour sur deux ans d'essais des fermes du réseau Agr'eau Adour-Garonne : Edition 2021

<http://agreau.fr/wp-content/uploads/2021/09/cahiers-2021.pdf>

BARAT Xavier / BONUS Emmanuelle / CARRERA Aude / ET AL. - 102 p.

Biopresse 284 - Janvier 2022

ASSOCIATION UN PLUS BIO

68 bis Avenue Jean-Jaurès, 30 900 NÎMES - FRANCE

Tél. : 09 82 58 26 41 - Fax : 09 82 60 90 04

contact@unplusbio.org

<http://www.unplusbio.org/>

■ Observatoire national de la restauration collective bio et durable - Résultats de l'enquête 2021

<https://observatoire-restauration-biodurable.fr/sites/default/files/Rapport%202021%20de%20%27Observatoire%20-%20Un%20Plus%20Bio.pdf>

UN PLUS BIO / ECOCERT / AGORES / ET AL. - 24 p.

BIO OCCITANIE

26-28 Rue Magné, 31 300 TOULOUSE - FRANCE

contact@bio-occitanie.org

<https://www.bio-occitanie.org/>

■ Comment valoriser et différencier la viande biologique du massif des Pyrénées ?

<https://www.bio-occitanie.org/content/uploads/sites/3/2021/12/fiche-synthese-diagnostic-valorisation-viande-bio.pdf>

BIO OCCITANIE / BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11) / BIO-ARIEGE-GARONNE / ET AL. - 4 p.

BIODYNAMIE SERVICES

Les Crêts, 71 250 CHÂTEAU - FRANCE

Tél. / Fax : 03 85 59 31 95

biodynamie.services@wanadoo.fr

<http://www.biodynamie-services.fr>

■ Manuel pour l'élaboration et la mise en œuvre des préparations biodynamiques

MASSON Vincent - 208 p. - 30 €

ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

8 Cité Paradis, 75 493 PARIS CEDEX 10 - FRANCE

<http://www.lafranceagricole.fr/>

■ L'élevage pour l'agroécologie et une alimentation durable

CHRIKI Sghaier / OURY Marie-Pierre / HOCQUETTE Jean-François - 298 p. - 39 €

ÉDITIONS LEDUC

10 Place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Bufferon, 75 015 PARIS - FRANCE

<https://www.editionsleduc.com>

■ Cheminer avec le vivant : Dialogue avec Didier de la Porte, éleveur, maraîcher, apiculteur et semeur de joie

BABIN-CHEVAYE Carole - 224 p. - 18 €

ÉDITIONS OMNISCIENCE

Gare de Mouans-Sartoux, 178 Allée des Ecoles, 06 370 MOUANS-SARTOUX - FRANCE

Tél. : 09 53 95 59 80

info@omniscience.fr

<http://www.omniscience.fr>

■ Le Vin et la biodynamie : Manifeste

KIEZER Willy - 154 p. - 14 €



ÉDITIONS QUAE

RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49

<http://www.quae.com>

■ Un avenir pour nos abeilles et nos apiculteurs
ALBOUY Vincent / LE CONTE Yves - 168 p. - 22 €

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Les nouvelles fiches règlementaires FNAB (en vigueur au 1er janvier 2022)

<https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/>

FNAB - 11 fiches

IFOAM EU GROUP

Rue du Commerce 124, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : + 32 22 80 12 23 - Fax : + 32 27 35 73 81

info@ifoam-eu.org

<http://www.ifoam-eu.org>

■ Liveseed : D2.2 Report on the Cross Visits

<https://orgprints.org/id/eprint/42357/1/D2.2-Report-on-the-Cross-Visits-LIVSEED.pdf>

BRUSZIK Agnes / GUTZEN Kaja / REY Frédéric - 53 p.

■ Liveseed : Report on the Cross-Visit: Germany and Switzerland

<https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2020/08/LIVSEED-Cross-Visit-Report-Germany-and-Switzerland.pdf>

BRUSZIK Agnes / GUTZEN Kaja / MEYER Katharina / ET AL. - 34 p.

INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS Cedex 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

■ Accompagner les apprentissages des agriculteurs pour la transition agroécologique

http://itab.asso.fr/downloads/Transaat/3_synthese_sabine_girard.pdf

GIRARD Sabine - 8 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Eleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Résultats CAP'2ER® : Elevages Agriculture Biologique - Années 2013 à 2019 ; Résultats CAP'2ER® : France - Années 2013 à 2019

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fd259d158-3b2f-4db9-b46c-2bd13793cbb6&cHash=bb0226776f0570b3b6d1d1be1233

INSTITUT DE L'ELEVAGE - 2 fiches signalétiques

■ En élevage ovin : Adopter des pratiques bonnes pour l'environnement

<https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2019/04/Brochure-Kitindic-InnOvin-1.pdf>

SAGOT Laurence / MOREAU Sindy / SENNEPIN Danielle - 6 p.

■ Les systèmes bovins laitiers bio en Normandie : Descriptif technique de 4 cas types – Edition 2021 ; Les systèmes bovins laitiers bio en Normandie : Actualisation économique de 4 cas types en conjoncture 2020 – Edition 2021

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/toutes-les-publications/publication/actualites/4-nouveaux-cas-types-bovins-lait-bio/>

SIMONIN Viviane / METIVIER Thierry - 2 documents (20 p. et 26 p.)

RENCONTRES RECHERCHES RUMINANTS

Secrétariat 3R - MNE, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 06 46 77 02 41 - Fax : 01 40 04 52 80

3R@idele.fr

<http://www.journees3r.fr/>

■ La filière lait biologique française à l'heure du changement d'échelle

http://www.journees3r.fr/IMG/pdf/competitivite_20200503.pdf

BARON B. / PAVIE J. / EXPERTON C. - p. 252-256 (5)

VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Projet ingénieur : Identification de traits phénotypiques de tolérance à la sécheresse pour la sélection de maïs population

BOUCHET Péroline / CAUTY Audrey / HEREIL Alexandre / ET AL. - 34 p.

■ Comment faciliter la diffusion de connaissances afin de développer la filière biologique du Massif Central à travers l'utilisation de supports vidéo ?

SÉLÉBRAN Clément - 86 p.

■ L'impact d'un produit systémique et biologique dans un milieu naturel

LAPEYRE Rémi - 42 p.



LA BIOBASE

Plus de 42 500 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Etude sur les opportunités de mise en place d'un centre de ressources documentaires spécialisé en AB au Sénégal, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en AB sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marchés et consommation de produits bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 42 500 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire